

RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2369 - MARDI 28 JUILLET 2015

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES

Levée des derniers obstacles à la tenue des scrutins

L'Assemblée nationale a adopté, le 25 juillet, le projet de loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale pour lesdites élections attendues d'ici le 25 octobre prochain nonobstant le boycott de l'opposition et les récriminations d'une poignée des députés dénonçant la non-conformité de la procédure. En attendant la sanction du Sénat en deuxième lecture, la Céni peut d'ores et déjà amorcer la première phase du processus qu'est l'inscription des candidats aux élections communales, des secteurs et chefferies.

Avec la surséance par le gouvernement des décrets du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations sur l'ensemble du territoire national, la Céni a aujourd'hui les coudées franches pour opérer sereinement en donnant la possibilité aux Congolais d'élire leurs représentants à la base et à tous les niveaux.

Page 12



Une file impatiente devant un bureau de vote à Kinshasa

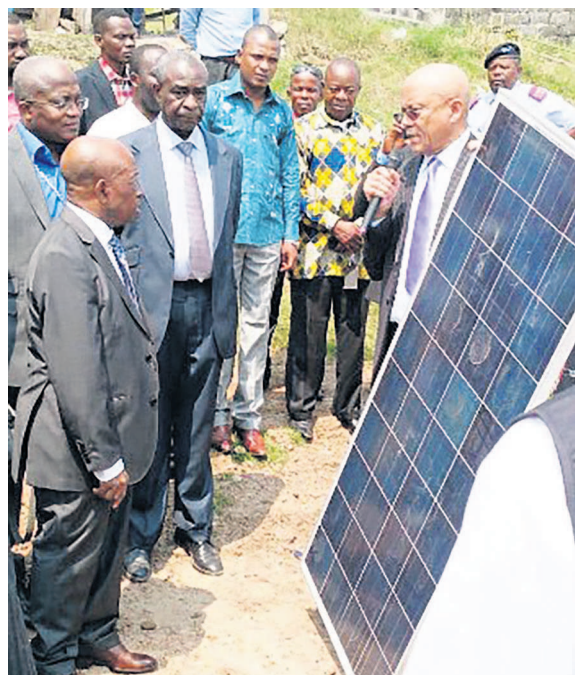
PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

L'OMS remet des équipements pour la surveillance de la polio

Grâce à un projet financé par la coopération canadienne, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis aux autorités provinciales de l'Équateur d'importants équipements et matériels pour le renforcement de la surveillance de la polio. Ce premier lot comprend vingt-sept moteurs hors-bords de quinze chevaux sur un total de quarante-deux kits acquis ainsi que dix kits de phonie fonctionnant avec panneaux solaires.

Cet appui de la coopération canadienne s'inscrit dans le cadre du programme d'éradication de la poliomyélite, avec comme objectif clé d'établir un système de vaccination plus efficace et plus renforcé pour la surveillance. Le projet vise particulièrement les zones de santé les plus enclavées, celles abritant le plus grand nombre d'enfants habituellement difficiles à atteindre avec les moyens ordinaires en matière de vaccination.

Page 13



RELIGION

La Communauté musulmane Ahmadiyya en RDC insiste sur le caractère pacifique de l'Islam

S'appuyant sur les enseignements du Saint Coran et de ceux du Saint prophète Muhammad, le représentant légal de cette communauté a indiqué, à l'occasion de la rupture de jeûne de Ramadan (l'Eid-ul-fitre) le 26 juillet dernier, que les musulmans Ahmadis tiennent à ce que l'utilisation de la force soit totalement interdite en matière de foi. L'Amir Jama'at Sahib Choudhry Naeem Ahmad Bajwa a déclamé, à l'intention des invités, certains préceptes coraniques qui constituent le

fondement de la communauté islamique.

La Communauté Ahmadiyya dont la source financière majeure provient des contributions volontaires consenties par ses membres, est installée dans 204 pays du monde et compte actuellement des millions des membres en Asie, Europe, Amérique et Océanie. La force principale de la communauté tient à l'esprit de dévouement et au sacrifice qui anime ses membres.

Page 12

MONDIAL 2018 - ELIMINATOIRES

La RDC face aux Seychelles ou Burundi au deuxième tour

Exemptés du tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe du monde de football prévu en 2018 en Russie, les Léopards de la RDC affronteront au premier tour des éliminatoires le gagnant de la double confrontation entre les Hirondelles du Burundi et les Pirates des Seychelles. Tel est le résultat du tirage au sort effectué le 25 juillet à Saint-Petersbourg en Russie. En cas de victoire au deuxième tour, les Léopards feront partie d'un des cinq groupes des éliminatoires où

les rencontres s'organiseront en forme de mini-championnat. Les cinq vainqueurs de groupes sont qualifiés pour la phase finale.

Notons-le, cinquante-trois équipes africaines, hormis le Zimbabwe suspendu, sont désormais en course pour cinq places qualificatives du Mondial russe en 2018. Les treize équipes qui vont s'extirper de ce tour préliminaire rejoindront les vingt-sept autres nations exemptées de cette étape de la compétition.

Page 14

ÉDITORIAL

Sécurité

Plus les jours passent, plus il devient clair que la sécurité intérieure est l'un des principaux moteurs des réformes en cours dans notre pays. D'une part, en effet, elle permettra aux citoyens de se prononcer en toute liberté sur les modifications à apporter à notre Constitution que le Dialogue national de Sibiti vient d'énoncer. D'autre part, elle préservera la société congolaise des agressions plus ou moins larvées que seront tentés de susciter ceux qui refusent tout changement.

Ne nous voilons pas la face : comme l'ont une fois de plus démontré les incidents survenus à Pointe-Noire, dans la nuit de vendredi à samedi, des bandes de jeunes désoeuivrés sont prêts, dans certains quartiers des grandes cités, à descendre dans la rue pour y semer le trouble sous n'importe quel prétexte ; manœuvrées par ceux qui ne veulent pas d'une nouvelle Constitution et qui refusent au peuple congolais le droit de choisir son destin, ces bandes constituent une main d'œuvre disponible à laquelle il sera facile de faire appel pour semer le désordre.

Dans un pareil contexte, tout doit être mis en œuvre dès à présent, au niveau de l'État, et plus encore au niveau des collectivités locales, pour que soient déployés sur le terrain les dispositifs de surveillance et de prévention nécessaires. Certes, ces dispositifs existent avec la police, la gendarmerie, l'armée qui ont fait la preuve de leur capacité à agir lorsque l'ordre public se trouve peu ou prou menacé ; mais les défis que ces trois entités devront relever dans les semaines et les mois à venir seront indiscutablement plus importants que ceux auxquels elles font face quotidiennement.

D'où cette idée qu'il serait bon dès à présent, tout en renforçant les moyens dont disposent les forces de l'ordre, de sensibiliser le peuple congolais lui-même aux tentatives de déstabilisation qui accompagneront selon toute vraisemblance le processus de rénovation de nos institutions. Sans, bien sûr, jeter de l'huile sur le feu au risque d'aggraver les inquiétudes qui se font jour au sein de la population, mais au contraire en démontrant que les pouvoirs publics ont la capacité de neutraliser les fauteurs de trouble sans porter atteinte aux libertés publiques.

Le Congo sait par expérience où mène la violence politique. Il ne peut qu'approuver un tel dispositif.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition tient son dialogue à Brazzaville

C'est le 26 juillet que s'est ouvert «le dialogue alternatif» des forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Les participants débattent essentiellement de la gouvernance électorale et du respect de l'ordre constitutionnel au Congo.

Dimanche dès les premières heures, le siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) était déjà pris d'assaut par les militants et sympathisants des partis initiateurs de ce dialogue. Il s'agit des forces de l'opposition, de la majorité présidentielle et de la société civile qui militent pour l'alternance démocratique en 2016. « Cet alterne dialogue ne manquera pas de potence. C'est une contribution responsable qui révèle la détermination du pays à retrouver le droit. Cela ne devrait pas être négociable », a fait savoir René Serge Blanchard Oba.

Dès la première journée, l'ordre du jour était déjà défini suivi de la mise en place de l'instance qui préside les travaux. À sa tête, Paul Marie Mpouélé, coordonnateur du Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique. André Okombi Salissa, président de la CADD et député du Parti congolais du travail est installé en qualité de 1er vice-président ; Clément Miérassa du PSDC (opposition) est 2ème vice-président ; René-Serge Blanchard Oba président du MSD (majorité présidentielle) est choisi comme rapporteur général. Ainsi, Théodorine Mobonda, Libongo Ngoka et Dave Mafoula occupent respectivement les rangs de rapporteur général adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint.

«La crise n'est pas institutionnelle» Deux commissions ont été mises en place suivant les thèmes qui



Les participants au dialogue

feront l'objet des débats, notamment : la gouvernance électorale et le respect de l'ordre constitutionnel. « Aujourd'hui, le combat politique au Congo est le combat pour l'alternance démocratique. Le non radical au changement et à un illégal référendum sur une nouvelle Constitution doit sans cesse résonner en dénonciation à ce coup d'État constitutionnel. La crise qui tient le Congo dans l'impuissance est une crise de direction politique et morale, de modèle de gouvernance et des valeurs sous-jacentes à ce modèle. En aucun cas, ce n'est une crise institutionnelle », a déclaré Guy-Romain Kinfouissia, président de l'UDR-Mwindia. Pour lui, l'année 2016 n'est pas seulement la fin légale du mandat du président Denis Sassou N'Guesso, mais aussi la marche vers l'alternance démocratique avec une ère nouvelle qui tranche avec l'ancien régime. Pour faire front à cette situation politique, les partis et associations regroupés au sein des forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 s'y mettent pour contraindre le pouvoir à s'aligner sur le respect de la Constitution ; la maîtrise des instances, des procédures et des textes qui doivent désormais encadrer le processus électoral national ; l'affirmation de l'unité nationale et du ren-

forcement du caractère républicain de la force publique.

« Année après année, un certain relâchement s'est institué dans l'observation des principes et des règles de l'art de gouverner. Tout ceci parce que la réconciliation nationale pour refonder le pays ne s'est jamais réalisée. Le système essaie de contraindre le président à changer la Constitution. La responsabilité du peuple congolais c'est le devoir d'inventaire et le respect sans faille d'une Constitution qui a garanti la sécurité des Congolais jusqu'ici », a déclaré René Serge Blanchard Oba. Et Pascal Tsaty Mabiala, Premier secrétaire de l'Upads d'ajouter : « Les regards du peuple congolais sont inquiets pour l'avenir qui s'assombrit davantage avec cette crise politique inattendue. Nous, opposition congolaise réelle, devons apporter la preuve de notre cohérence, de notre détermination. Et justement, le préambule de la constitution actuelle dont nous défendons bec et ongles le maintien consacre la résistance comme moyen de lutte contre la dictature et nous donne le droit de nous délier de l'obéissance républicaine face à l'exercice tyrannique du pouvoir et à l'usage de la violence d'État ».

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE NATIONAL

Le président de la République reçoit les conclusions des assises de Sibiti

Le dialogue national sans exclusive qui venait de se tenir à Sibiti, département de la Lékoumou, du 13 au 17 juillet dernier, n'avait pas un caractère souverain. En effet, l'article 9 de son règlement intérieur disposait que ses conclusions devaient être remises au président de la République pour suite à donner.

C'est dans ce cadre que le présidium de ces assises a remis officiellement le 27 juillet à Brazzaville, les conclusions du dialogue national de Sibiti au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

S'adressant au chef de l'État, André Obami Itou qui a avait dirigé ces travaux, a précisé : « Les responsables des institutions républicaines, les partis politiques et associations, les représentants des confessions

religieuses, de la société civile et des individualités m'ont accompagné dans la lourde mission que vous m'avez confiée de conduire les assises de Sibiti. Dans la responsabilité, sans langue de bois, et selon la sensibilité de chacun, nous avons échangé et dialogué afin d'accoucher des conclusions consignées dans le présent rapport que je vous remets ce matin. »

Ainsi, a-t-il poursuivi, les participants au dialogue national sans exclusive ont entendu l'appel de la raison et de la République. André Obami Itou a mis à profit cette occasion pour rendre un hommage déférent aux délégués des partis et associations ayant pris part audit dialogue avant de dire au président de la République que les assises de Sibiti ont tenu leurs promesses.

Roger Ngombé

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des ministères clés invités à capitaliser la Redd+

La coordination nationale Redd+ a entrepris une campagne de sensibilisation au niveau du ministère des Mines et de la géologie et celui de la Réforme foncière et du domaine public. Au centre des échanges, la stratégie nationale et son implication sur les enjeux économique, social et environnemental.

La coordination nationale a posé les bases d'un travail pour décliner les activités inhérentes à l'environnement. « Nous avons voulu travailler avec les cadres de ces deux départements pour qu'ensemble nous fassions un tour de table sur les activités communes. Faire une évaluation de ces activités de manière à aller vers les partenaires et rendre exécutoire la stratégie nationale, afin qu'elle ne soit pas un document de tiroir mais plutôt de faisabilité et que demain nous puissions mettre en œuvre la stratégie nationale Redd+, validé en 2014 », a expliqué Georges Claver Bouzanga.

L'échange avec les cadres du ministère des Mines et de la géologie a permis de lever un certain nombre d'équivoques. Le débat n'a jamais porté sur l'arrêt de l'exploitation minière pour sauvegarder les ressources forestières. Par contre, il s'agit plutôt d'organiser cette exploitation, au profit des investisseurs et du gouvernement. « (...) garantir la stabilité des marchés financiers, aussi pour que nous allions vers le plan national d'affectation des terres pour discipliner les usages. Ce plan va permettre de placer les activités selon les aptitudes des terres. Un processus qui va permettre au pays d'être compté parmi les pays qui en détiennent », a souligné le coordonnateur national de la Redd+.

Reste aux ministères de capitaliser la Redd+, avec la disponibilité d'un fond mis en place par les pays occidentaux, tel la Norvège pour organiser la déforestation. Le Brésil et l'Indonésie ont déjà obtenu un milliard de dollars et la Guyanne anglaise, ayant presque les mêmes caractéristiques que le Congo a reçu 250 millions de dollars.

Rappelons que le processus Redd+ porte sur : la lutte contre la déforestation non planifiée ou illégale ; la dégradation forestière non planifiée ou illégale ; la gestion durable des forêts, à travers notamment le processus d'aménagement forestier durable et la certification ; la conservation de la biodiversité par la gestion participative des aires protégées ; l'accroissement des stocks de carbone, à travers notamment l'afforestation, le reboisement et l'agroforesterie.

En sus, le processus Redd+ constitue une opportunité pour le développement durable. Son architecture devrait mettre un accent particulier sur les problématiques de l'aménagement du territoire, la réduction de la pauvreté, le transfert des technologies et la recherche scientifique, le renforcement des capacités, la promotion d'une économie verte, pour ne citer que ceux-là.

En ce sens, l'atelier régional d'engagement des groupes cibles au processus Redd+, et de préparatif à la Cop 21 de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, a chuté sur l'amélioration puis validation des stratégies et plan de communication et des résolutions à mettre en œuvre.

Nancy France Loutoumba

Le CNR entend accompagner le chef de l'État dans la sauvegarde de la paix

Au cours de la cérémonie de restitution des conclusions du dialogue de Sibiti le 25 juillet dernier au village Soumouna dans le département du Pool, le président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Ntumi Binstamou a dit accompagner le chef de l'État dans la sauvegarde de la paix conformément aux accords de cessez le feu et de cessation des hostilités signés après la période post-conflit.

Devant un parterre de militants et d'ex-combattants venus l'écouter attentivement, le président du CNR a d'abord clarifié la position de son parti. « Nous sommes allés au dialogue parce que nous nous sommes dit on ne peut pas gérer un vide. Nous sommes dans une histoire. Et, étant donné qu'il était question de débattre des problèmes du pays, il fallait y aller », a déclaré le leader du CNR. Et d'ajouter : « nous sommes des gens qui privilégions l'intérêt de la République, qui privilégions le dialogue comme pilier de la démocratie parce que la démocratie, c'est aussi écouter l'autre même si ce qu'il dit ne vous intéresse pas ».

Frédéric Ntumi Binstamou a profité de cette occasion pour préciser la position du CNR sur le débat actuel portant sur



Frédéric Ntumi Binstamou s'exprimant devant les ex-combattants

le changement de la Constitution. « Pour moi, le changement de la Constitution n'est pas à l'ordre du jour maintenant parce que le président Denis Sassou N'Guesso a prêté serment devant cette constitution pour un premier mandat qu'il a fini en 2009. Il a pris un deuxième en prêtant là également un serment. On est presque à la fin du deuxième mandat pour quoi nous devons aller évoquer ce problème. Nous ne voulons pas de ce changement de la Constitution » a-t-il signifié.

Avant de préciser, « Si le président veut changer la Constitution, le CNR ne sera pas partie prenante dans ce cas. Cependant, le CNR sera aux côtés du chef de l'État dans la

sauvegarde de la paix conformément aux accords de cessez le feu et de cessation des hostilités signés après tout ce que le pays a connu. »

Revenant sur les conclusions du dialogue de Sibiti, le président du CNR a rappelé aux ex-combattants que celui-ci n'était pas une constituante c'est-à-dire, « ce qui a été dit là-bas n'est pas pris comme décision qu'on doit appliquer immédiatement. » Il a terminé son propos en invitant encore une fois de plus le chef de l'État à privilégier une véritable réconciliation nationale et cela ne peut se faire, a-t-il dit, qu'en mettant tout le monde ensemble et en étant au-dessus de la mêlée.

Jean Jacques Koubemba

DISTRICT D'OYO/CUVETTE

La Fondation Perspectives d'Avenir dote des villages en postes téléviseurs

La Fondation Perspectives d'Avenir a lancé, le 26 juillet 2015, dans le village Okona, à environ 50 Km de la ville d'Oyo, la campagne de dotation des localités de la zone de postes téléviseurs qui seront alimentés par l'énergie solaire.



Le chef du village Okona, M. Tsimba, recevant les commandes du téléviseur des mains de Justin Yoka

À travers ce geste, le député d'Oyo et président de la fondation Perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso vient de concrétiser son vœu exprimé lors de la campagne des législatives 2012, à savoir doter ses mandants des postes téléviseurs plasma et d'un abonnement annuel à Canal+. Ce dispositif est alimenté à partir de l'énergie solaire.

Ce projet s'étendra à d'autres vil-

lages, aussi bien au Nord qu'au Sud du pays, suivant la pertinence des besoins. Okona est considéré comme village pilote pour le premier geste qui a été effectué par Justin Yoka, suppléant du député de la circonscription unique d'Oyo.

« Cette campagne a pour objectif d'une part, de permettre aux populations de la circonscription de suivre le déroulement des Jeux africains qui s'ouvriront à Brazzaville, le 4 septembre prochain et, d'autre part, d'apporter l'information et le divertissement nécessaires à l'épanouissement des populations dans les coins les plus reculés du pays », a déclaré

Justin Yoka. À son tour, le chef du village a exprimé la satisfaction des habitants de sa localité en indiquant « C'est une immense joie pour toute la population du village Okona que de recevoir ce don. Nos enfants n'auront plus à s'exiler dans les centres urbains pour suivre les grands événements sportifs, sociaux et politiques ». Le fonctionnement du dispositif a été expliqué par Da Cruz Felipe, représentant de la Société Meagle Services Congo, entreprise prestataire de la Fondation perspectives d'avenir. Pour lui, les populations n'ont pas besoin d'une formation particulière pour son utilisation. Le technicien a soutenu que « ce dispositif n'a aucune contrainte pour sa maintenance. » Il a toutefois relevé que « les équipes de sa société seront disposées à apporter l'assistance nécessaire aux populations ».

Rappelons que cet équipement est composé d'un écran plasma, de deux batteries rechargeables, avec un fonctionnement adapté aux latitudes congolaises où le rayonnement du soleil est disponible quasiment toute l'année. Une animation au rythme des danses du terroir a agrémenté cette cérémonie à laquelle Willy Etoka, PDG du groupe Eco-oil Congo, a pris part.

Les Dépêches de Brazzaville

JEUX AFRICAINS

L'hôtel de l'aéroport prêt à accueillir les athlètes

Situé en face de l'aéroport international de Maya-Maya à Brazzaville, l'hôtel de l'aéroport qui a été construit pour faciliter le développement des activités aéroportuaires servira provisoirement de logement pour les invités aux 11^{es} Jeux africains, prévus du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville. Ce bâtiment de deux niveaux a fait l'objet le 27 juillet d'une visite du ministre à la présidence en charge des grands travaux Jean Jacques Bouya.

A moins de deux mois de ces Jeux, Jean Jacques Bouya a tenu à se rendre compte de l'évolution des travaux, débutés il y a deux ans et demi et exécutés par la société chinoise Wietec, le 27 juillet.

En effet, en dehors de la cuisine qui est en plein montage, le reste des compartiments est quasi terminé. Il s'agit de 158 chambres toutes meublées, les restaurants (Moriga, l'Italien et le parisien) et les trois salles de conférence d'une capacité variant entre 30 à 40 places.

« On a déjà le personnel qu'il faut pour la réception. S'agissant de la restauration, certains sont en stage sur place et d'autres à l'hôtel Alima palace à Oyo, dans la Cuvette », a confié le directeur technique de l'hôtel, Ben Moussa, ajoutant qu'à l'ouverture officielle de l'hôtel, les prix des chambres vont varier entre 100.000 et 1.000.000 FCFA selon leur configuration. Appréciant le niveau d'exécution des travaux, Jean Jacques Bouya a indiqué : « On est satisfait de ce qu'on a vu. C'est le



Une vue de l'hôtel de l'aéroport

fruit d'une concession que nous avons signée avec la société qui a réalisé les travaux. Nous avons aussi signé des partenariats public-privé pour la réalisation d'autres hôtels à trois et cinq étoiles. Car, l'aéroport de Brazzaville dans sa position de carrefour, donne une opportunité exceptionnelle d'en faire un point d'éclatement ». « Plusieurs activités connexes seront mises en place pour concourir au développement de l'aéroport, du transit, du trafic ainsi que des personnes et des biens dans leurs activités économiques. Ainsi, les passagers qui atterriront, ne seront pas obligés d'aller au centre-ville », a-t-il ajouté.

Ayant également fait l'objet d'une visite, le pavillon présidentiel qui abritera les hautes personnalités lors de l'évènement sportif s'achèvera quant à lui dans trois semaines, ont rassuré les techniciens.

Rappelons que dans le but de faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025, le gouvernement congolais a engagé depuis quelques années, plusieurs travaux à travers le pays.

Lopelle Mboussa Gassia

NTIC

Des journalistes lancent un site web sur le changement climatique

L'Association des journalistes en changement climatique (Ajcc) a lancé officiellement son site web dont l'objectif est de mener des activités de sensibilisation sur ce phénomène.

Le président de cette ONG, Emery Kipoupa, a indiqué le 27 juillet à Brazzaville, que ce phénomène des changements climatiques est courant dans plusieurs villes du Congo.

Ce site www.allianceclimatcongo.org se veut un répertoire de toutes les données sur le changement climatique concernant les différents départements du Congo. C'est est un moyen tout indiqué pour suivre le phénomène de changement climatique en temps réel et en ligne.

Sur ses pages virtuelles, le site propose également des données validées par les revues scientifiques les plus sérieuses ou par le groupe d'experts, les reportages, photos, enquêtes et dossiers de presse sur le changement climatique au Congo.

Le projet de ce site web souhaite développer, en amont, un discours positif et fédérateur autour de la lutte contre le réchauffement climatique pour contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre sur les questions posées par l'environnement.

Selon le secrétaire général de l'Ajcc, ce site web entend « collaborer avec toute association ayant les mêmes objectifs notamment les branches africaines et européennes de la lutte contre le changement climatique ».

D'une manière générale, le nouveau site web va informer et sensibiliser les médias d'Afrique centrale aux enjeux et perspectives internationaux sur le changement climatique. Il pourra développer cette question dans des zones déjà confrontées à ses effets néfastes, dans la perspective de sensibiliser les populations et, à terme, d'induire des changements de comportement.

Grâce à ce site web, les médias, acteurs essentiels vont témoigner leurs engagements pris par les Etats afin de renforcer leurs connaissances sur les enjeux environnementaux et vulgariser l'information à l'ensemble des citoyens. L'autre volet du projet : l'accompagnement des médias dans la conduite d'enquêtes sur des initiatives d'adaptation au changement climatique. Ainsi, les reportages, témoignant d'expériences positives menées localement au Congo, seront médiatisés en marge des Conférences internationales sur les questions environnementales.

Rappelons que l'Association des journalistes sur le changement climatique a été mise en place à l'issue d'un atelier de quatre jours tenus en février 2012 à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville. Au cours de cet atelier, un groupe de journalistes issus des organes de presse, privés et publics ont suivi une formation spécialisée sur le phénomène de changement climatique.

Fortuné Ibara

FOCUS PRCE (PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES)

Valeur ajoutée, relations avec les fournisseurs et culture-client en entreprise

Les différentes ressources internes mobilisées par une entreprise pour créer de la valeur ajoutée, sont indissociables d'avec des composantes externes que sont les fournisseurs et les clients. Ces notions répondent de la nature intrinsèque de l'entreprise que doit absolument comprendre et maîtriser le promoteur d'entreprise

En mobilisant les moyens techniques, les ressources humaines et aussi de la matière première, l'entreprise crée de la valeur ajoutée à travers la production. Cette valeur se traduit en contrepartie monétaire à partager entre les différents acteurs impliqués dans l'entreprise et la production. C'est-à-dire les actionnaires et les employés. La valeur ajoutée est donc au cœur de toute activité entrepreneuriale. C'est l'objectif final d'un projet d'entreprise. Elle s'obtient en déduisant les consommations intermédiaires du chiffre d'affaires.

De tout temps, le promoteur d'entreprise cherchera à maximiser ses revenus, en choisissant la meilleure combinaison productive possible. Une combinaison entre le capital technique (les machines) et le capital humain (les compétences humaines) savamment équilibrée. Dans tous les cas, ce choix devrait naturellement s'appuyer sur des considérations économiques de rentabilité.

Mais l'enjeu de la valeur ajoutée se trouve plutôt sur son partage. C'est-à-dire sa répartition entre les différents acteurs qui ont contribué à sa création : les salariés, les actionnaires, les bailleurs (remboursement de prêts) et aussi l'état à travers le fisc. Ce partage de la valeur ajoutée comporte donc des enjeux socioéconomiques dont le pro-

moteur d'entreprise doit tenir compte, au risque de déséquilibre et donc de saborder l'entreprise.

Quoi qu'il en soit, l'homme est au centre de tout le système. Il y a lieu de soigner les relations avec les producteurs, plus exactement les salariés qui font tourner l'entreprise. Le porteur de projet ou plutôt le promoteur économique doit garder en tête l'importance des différents acteurs de son entreprise. Car ce sont les acteurs qui sont au centre des relations avec les clients et les fournisseurs et donc la pérennité et le développement de l'entreprise.

Etablir une bonne relation avec les clients

Il est établi que c'est la qualité et le nombre des clients qui font grimper le chiffre d'affaires, et partant la valeur ajoutée. Tisser une toile de clients avec lesquels on entretient de bonnes relations, apparaît comme une obligation. Il s'agit de dépasser le rapport purement commercial pour tisser un fort lien de confiance avec les clients. Ce, en satisfaisant leurs besoins, leurs attentes, et en anticipant leurs envies. A ce moment-là ils deviendront de fidèles clients. Mais pour y parvenir, il faut naturellement avoir compris le profil individuel de chacun d'eux, afin de leur offrir un service personnalisé, qui attire

la fidélisation.

Une fois que le client est satisfait des services rendus, il devient le meilleur marqueteur, le meilleur ambassadeur de vos marques, produits et labels. Qui mieux qu'un client satisfait pour parler de la qualité d'un produit ? Au bout du compte, c'est la conquête de nouveaux clients. D'où l'importance de bien connaître ses clients et mieux les servir. Cela passe par une attention particulière à la qualité de service. Il faut donc une équipe dédiée à la qualité de service. Si on ne peut le faire en interne à l'entreprise, alors il faut l'externaliser. Bien comprendre les activités des clients et les forces internes qui orientent ses activités est important pour retenir la clientèle.

Bien connaître le client pour mieux le servir. Pour cela, il faut une bonne communication personnalisée. Il faut savoir ce qu'un client peut vous reprocher. Les spécialistes des relations entreprise-clients énumèrent généralement que c'est : la non-tenu d'une promesse, le manque de gratitude, le silence par rapport à une requête, le manque d'écoute, la distance, et l'absence de remise en cause.

Relations privilégiées avec les fournisseurs

De la même manière qu'on soigne ses relations avec les clients, pareille ce sera avec les fournisseurs. On s'emploiera à établir et maintenir d'excellentes relations avec les fournisseurs qu'on aura identifiés comme essentiels.

Et surtout des fournisseurs qui contribuent à votre avantage concurrentiel : qualité des produits approvisionnés, des délais de livraison, etc. Car c'est eux qui vous aideront à réduire les coûts et les délais d'exécution des commandes de vos clients, vous aideront à innover et améliorer la qualité de vos produits. Il faut donc auparavant s'assurer que les fournisseurs que vous avez identifiés sont le meilleur choix et que leurs produits vous satisfont.

Mais pour établir de bonnes relations tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients, le promoteur d'entreprise doit pouvoir installer une certaine "culture client" au sein de l'entreprise. Cela est valable pour l'ensemble des employés.

« La culture client est l'art de se mettre au service du client quelle que soit la fonction occupée dans l'entreprise, de répondre à ses besoins et, mieux, de les anticiper », définit Brendan Natral, un spécialiste en la matière. C'est donc dès la création de l'entreprise que la culture client doit être inculquée à tous les employés, et considérée comme une valeur fondatrice. La culture-client est donc placée au cœur de la stratégie d'entreprise, une notion à développer chez l'ensemble des employés.

Tous les collaborateurs, quels que soient leurs rôles et leur service, doivent être performants dans le respect de la qualité et des délais. C'est aussi cela la culture-client que le promoteur d'entreprise se chargera à développer au cours des réunions, pour activer la prise de conscience de tous.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

* « Je pense que le bon journalisme n'est pas un écho sonore, mais le fruit d'un choix citoyen et responsable. »

Jean Lacouture, Journaliste et biographe français (décédé le jeudi 16 juillet 2015 à 94 ans), Jeune Afrique, 27 juillet 2015

* « L'absence de signature indique que l'éditorial engage le journal, contrairement aux analyses, qui peuvent diverger entre elles, portant chacune la marque de leur auteur. »

Robert Solé, chronique du médiateur, Le Monde, 26-27 août 2001.

* « Je ne suis pas la Justice. En attendant, Monsieur Dadis Camara jouit de la présomption d'innocence. Il est à la tête d'un parti régulièrement agréé qui a un potentiel électoral important. Et on a décidé de conjuguer nos efforts pour obtenir cette alternance. »

Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDD (opposition), Guinée-Conakry, candidat à l'élection présidentielle d'octobre prochain, RFI, 27 juillet 2015

* « Je connais le président Joseph Kabila mieux que tout le monde. »

Vital Kamerhe, l'un des leaders de l'opposition en RDC, Jeune Afrique, 07 juillet 2015

* « Platini n'a pas besoin de la confédération africaine pour être élu à la tête de la Fifa... Il ne faut pas oublier que Sepp Blatter, qui ne porte pas Platini dans son cœur, utilisera tous les arguments possibles pour enrayer cette éventuelle élection. »

Pape Diouf, ex-président de l'Olympique de Marseille, Le Point 25 juillet 2015

LUTTE CONTRE LA POLIO

Le 2^e passage de la campagne de vaccination débute le 30 juillet

La campagne nationale de vaccination sera organisée du 30 juillet au 2 août par le gouvernement congolais en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef ainsi que d'autres partenaires, dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la poliomyélite dans le pays.



Lancement de la campagne de vaccination à Pointe-Noire / crédit photo Adiac

Maladie aiguë et contagieuse spécifiquement humaine causée par le poliovirus sauvage, la poliomyélite attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie. Cette affection commence par des courbatures (douleurs dans les muscles) et des vomissements. Elle peut aussi entraîner la mort de la personne. Dans le but de l'éradiquer du territoire national, les autorités congolaises sont à pied d'œuvre depuis quelques années en multipliant des campagnes de vaccination à travers le Programme élargi de vaccination (PEV). Etant donné que le virus de la polio circule encore dans les pays voisins, et la réalité ayant prouvé que plus l'enfant est

vacciné, mieux il est protégé, le gouvernement s'appuie, avec ses partenaires, à lancer le 2^e passage. Pendant la campagne, le vaccin sera administré à tous les enfants âgés de 0 à 5 ans en deux gouttes. À la différence de la première phase organisée du 4 au 7 juin dernier, le prochain passage ne sera pas associé à

ligieuses, les médias et même les équipes de vaccination est vivement sollicitée. « Le vaccin contre la polio est une solution liquide qui s'administre par la bouche. Ce vaccin n'a pas de risques et est sans danger pour l'enfant car il est sûr et efficace. Le vaccin contre la polio n'est pas les urines des autorités. Il s'agit d'un vaccin qui est fabriqué dans les laboratoires reconnus et utilisé dans tous les pays », explique le PEV qui a épinglé le refus des parents à vacciner leurs enfants comme l'une des causes ne permettant pas l'atteinte des objectifs.

Comment prévenir la polio ?

La poliomyélite est une maladie évitable. En effet, pour y arriver, il suffit de vacciner les enfants dès la naissance et ensuite trois fois à un mois d'intervalle au centre de santé et pendant les campagnes. Son vaccin concerne tous les enfants dont l'âge varie entre 0 et 5 ans. Même ceux ayant été vaccinés au centre de santé ou pas doivent aussi prendre leurs deux gouttes pendant les deux ou trois passages de la campagne de vaccination. Outre le vaccin, d'autres gestes efficaces peuvent être également observés pour éviter la poliomyélite, notamment le respect des règles d'hygiène. Il s'agit, entre autres, de laver les mains à l'eau propre et au savon ; laver les fruits et légumes à l'eau propre et bien faire cuire les aliments. Il est aussi recommandé de consommer de l'eau potable ainsi que d'assainir le milieu en entermant par exemple les ordures et en utilisant les latrines.

Parfait Wilfried Douniama

la Vitamine A. Pour atteindre la cible, les équipes des vacinateurs passeront comme d'habitude dans les maisons, les marchés et les lieux publics. Au regard de l'éloignement de certains quartiers, notamment ceux se trouvant dans la banlieue, des parents pourraient également emmener les enfants dans les centres de santé les plus proches.

Atteindre l'objectif de 95% du taux de vaccination

Selon les statistiques du premier passage, environ 90, 3% d'enfants ont été vaccinés dans la ville de Brazzaville, ce qui est encore loin de l'objectif de 95% fixé. C'est ainsi que l'implication des différents acteurs à savoir les parents, les confessions re-

INVESTISSEMENTS

Des chinois entrent en vue de la construction des parcs industriels au Congo

La réalisation des travaux et le financement dudit projet ont été au centre d'un échange ce lundi 27 juillet à Brazzaville, entre le ministre à la présidence de la République chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault et une délégation de la société chinoise Cgcoc Group.

L'objectif de cette rencontre, expliquent les deux parties, vise à présenter les contours du grand projet destiné aux quatre zones industrielles notamment d'Oyo-Ollombo, Ouessou, Brazzaville et Pointe-Noire, et à faire le point sur leur partenariat notamment les conditions d'exécution et de financement de cet ambitieux projet. Pour la Cgcoc Group spécia-

lisée dans la conception, le suivi et le financement des grands projets de développement, la vision des investisseurs chinois est d'accompagner le Congo dans sa marche vers l'émergence à l'horizon 2025. « Nous avons beaucoup d'expériences dans la réalisation de ce type de projet. Tous les parcs industriels notamment celui d'Ethiopie que nous avons construits, ont été réalisés et financés par les banques chinoises. C'est pourquoi, nous avons invité le ministre chargé des Zones économiques spéciales, à visiter le parc industriel que nous avons construit en Ethiopie avant de nous engager au Congo », a déclaré au sortir de l'entretien Li Zhi, superviseur du Marketing à Cgcoc Group.

En effet, ce projet des parcs industriels cible essentiellement les zones économiques, où seront érigés, des entreprises basées sur les énergies renouvelables, la logistique, les transports, la métallurgie, le secteur du bois, les plastique et verrerie, le raffinage du pétrole, les produits chimiques, des sites touristes... Le ministre Akouala Atipault insiste sur le fait que ces projets pourront créer des opportunités d'emplois et contribuer à la diversification de l'économie congolaise.

« A Brazzaville, ils vont générer quelque 21.000 emplois à l'horizon 2020, plus de 70.000 d'ici 2030 à Pointe-Noire, et plusieurs milliers d'embauches à Ouessou, Oyo et Ollombo. Les zones économiques vont diver-



Les deux parties lors de l'entretien

sifier notre économie, soit 40% de PIB hors pétrole », a précisé le membre du gouvernement. Pour cela, « Entre septembre et octobre, je ferai le déplacement d'Ethiopie pour visiter le parc industriel, avant

de signer l'accord. Nous faisons confiance à cette société chinoise qui a une expérience mondialement reconnue, car les travaux seront financés par les banques chinoises. », a-t-il conclu.

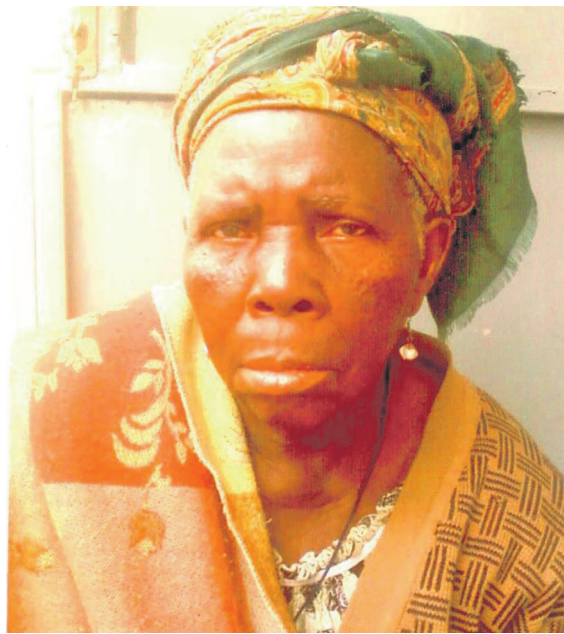
Fiacre Kombo

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

La famille NITOU, a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, et grand-mère BOUANGA DOROTHEE, survenu 25 juillet 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au 79 Avenue des 3Martyrs Mougali •

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Communiqué



Les enfants M'Para, les enfants Eboulondzi, Informent leurs parents, amis et connaissances que les obsèques de la veuve M'PARA née EBOULONDZI Henriette, décédée le 21 Juillet 2015, auront lieu le vendredi 31 juillet 2015 selon le programme ci-après :

- 08 Heures : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10 Heures : Recueillement au domicile familial sis au numéro 78 de l'avenue des trois Martyrs à Mougali, non loin de l'arrêt de bus « Auto école » ;
- 12 Heures : Messe de requiem à l'église Saint Esprit de Mougali ;
- 14 Heures : Départ pour le cimetière privé BOUKA et inhumation ;
- 17 Heures : Fin de la cérémonie.

Du nouveau à Brazzaville



L'ouverture de la salle de cinéma à l'hôtel Africa, le 4 Aout 2015 à 19 heures.

Adresse : 41, rue kouyous Poto poto

Au programme : Evasion avec en vedette

Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger.

La vente des billets se fait à la réception de l'hôtel

Paf : 2.000 FCFA

Tél : 222 60 01 03 / 05 513 70 71

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
RÉPERTOIRE NATIONAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE
LA COMMUNICATIION
ET DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE

AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE

L'APPLICATION

TOUTES LES INFOS
OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !

TROUVEZ EN UN CLIC...

Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

PARTENAIRE

www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège sociale : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso
Immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

L'application Congo Info en
téléchargement gratuit sur
tous les smartphones.

Contactez Alain Richard

+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur

www.congo-info.com

MARCHÉS
Africains

édition
MALI

HORS SÉRIE N° 44 - Juillet 2015

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

Certifié ISO 9001

Interviews

Anton Op de Beke :
Représentant résident du Fonds Monétaire International au Mali

Rémy Rioux :
Secrétaire général adjoint
Ministère français des Affaires étrangères

Mongi Hamdi :
Chef de la Mission des Nations unies au Mali

Boubou Cissé :
Ministre des Mines

Adama Sangaré :
Maire du district de Bamako

Goro Ilias Dogoloum :
Président directeur général de l'Office du Niger

Kalfa Sanogo :
Président directeur général de la Compagnie Malienne
pour le Développement des Textiles - CMDT

Arouna Modibo Touré :
Président directeur général du Pari mutuel urbain

Luc Ankoundio Togo :
Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Touré Coumba Sidibé :
Directrice générale d'Ecobank Mali

Annour Mahamat Hassan :
Administrateur directeur général de la Banque
Sahlo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Mali

Mamadou Touré :
Directeur général de la Société Nouvelle d'Assurance-Vie

Idrissa Diallo :
Directeur d'Orange Money Mali

Gaidy Ndaw :
Directeur des Services aux entreprises et opérateurs Orange Mali

D' Adama Tiémoko :
Président directeur général de la Société Malienne
de Patrimoine de l'Eau Potable

Boubacar Kane :
Président directeur général de la Société Malienne de
Gestion de l'Eau Potable

Adama Bakayoko :
Président directeur général de Sopromac-Immobilier SA

Tiebilé Dramé :
Président PARENA/Opposition

Accord d'Alger :
quelles sont les
perspectives ?

À PARTIR DU 28 JUILLET
DANS VOS KIOSQUES !

VIE ASSOCIATIVE

« Fundu Bi Leshi Bi Kuilu », une nouvelle ONG créée au Kouilou

La Concertation de la nouvelle génération (C.N.G) a effectué sa sortie officielle dimanche 26 juillet dans la salle du Forum Mbongui, en présence de Servais Paka, Jean Luc Tchibinda Mabilia et Cyprien Tchicaya Ndembi respectivement, président, secrétaire général et représentant de cette association en France et en Europe accompagnés d'autres membres

En effet, selon les membres de cette association, la C.N.G est un cercle de réflexion intellectuelle apolitique, basée sur des questions du développement économique, social et culturel du département du Kouilou. Elle a pour devise, Amour, solidarité, développement.

Ainsi, à l'occasion de cette cérémonie, le président de cette association, Servais Paka a expliqué que, la C.N.G est basée sur une collaboration mutuelle et déagée des membres résolus pour travailler utilement au profit du Congo en général et celui du Kouilou en particulier. L'avenir du Kouilou appartient aux filles et fils de ce terroir, personne d'autre ne fera mieux que l'actuelle génération en vue d'accomplir la part de devoir des membres de l'association pour le développement de ce



Tribune officielle de la cérémonie

département.

« Toute politique politicienne devrait être bannie dans l'association afin que la paix y règne en maitresse conformément aux principes évangéliques qui stipulent, aidons nous les uns et les autres. Ainsi, le président de la République a reçu le 24 avril dernier à Brazzaville, une délégation des sages du Kouilou. Au cours de leurs échanges, plusieurs questions relatives au développement de ce département ont été abordées. Le progrès durable s'obtient progressivement, la République est en paix grâce aux efforts d'un couple composé d'une fille ressortissante dudit département,

Antoinette Sassou N'Guesso, cela doit être un motif de satisfaction et un bel exemple, pour la mémoire collective des membres de l'Association », a-t-il signifié. L'orateur a aussi rappelé les principes fondamentaux qui doivent caractériser l'association notamment, la neutralité politique, le développement économique du Kouilou, la justice sociale, la préservation de l'environnement et le partenariat républicain.

Pour le secrétaire général de l'association, la sortie officielle de la CNG permet de susciter plus d'adhésions et de réunir ensemble les filles et fils du Kouilou sur divers efforts entre-

pris par la nouvelle génération en vue du développement de ce département. « La CNG constitue un véritable support de développement qui participera et jouera un rôle important dans les choix prioritaires du développement du Kouilou. Elle pourra aussi se positionner comme une force de proposition à travers un pacte républicain qui constitue l'un des objectifs de l'association » a-t-il indiqué. Réaffirmant son soutien au président de cette association à savoir Servais Paka, Cyprien Tchicaya Ndembi a au nom des membres de cette association vivant en France et en Europe, rappelé plusieurs mois

de concertation, d'échanges et des débats contradictoires basés sur l'opportunité et l'intérêt qui a conduit à la création de cette association. À travers la C.N.G, Fundu Bi Leshi Bi Kuilu, les ressortissants du Kouilou ont choisi dans un élan de solidarité à travers sa délégation spéciale de France et de l'Europe de contribuer au développement et à la modernisation de l'association. « C'est dans un cadre consensuel, d'unité et de paix intégrant toutes les forces vives en vue du développement du Kouilou, qu'ensemble tous les ressortissants de ce terroir doivent s'engager résolument pour un Kouilou moderne et plus resplendissant », a-t-il déclaré.

Soulignons que, les membres de cette association basés en France et en Europe en partenariat avec les organisations internationales socio-humanitaires entendent apporter leur expertise dans les secteurs prioritaires comme ceux de la santé, l'énergie solaire, l'eau, les transports et autres à travers un fonds d'appui et d'accompagnement prioritaire.

Séverin Ibara

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

L'OMS annonce une nouvelle étape majeure dans le développement du vaccin

Le Mosquirix, également connu sous son nom technique « RTS, S/AS01 », est le candidat-vaccin le plus avancé contre la forme la plus mortelle du paludisme chez l'homme, Plasmodium falciparum, qui a causé 627.000 morts dans le monde en 2013, principalement en Afrique chez les enfants âgés de moins de 5 ans (82 % des décès).

« Une étape majeure dans l'obtention d'un vaccin contre le paludisme a été franchie suite à l'avis scientifique favorable émis par l'Agence européenne des médicaments (EMA) concernant le Mosquirix », a salué le 24 juillet l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon certaines sources, l'entreprise pharmaceutique propriétaire du vaccin, GlaxoSmithKline (GSK), a utilisé une procédure permettant de faire évaluer par l'EMA la qualité, la sécurité et l'efficacité d'un médicament dont la commercialisation n'est pas prévue dans l'Union européenne.

L'OMS a précisé qu'il s'agit pour la première fois qu'un vaccin contre le paludisme atteint un stade de développement suffisamment avancé au point d'être examiné par une autorité

de régulation.

Le vaccin pourrait permettre d'éviter des millions de cas de paludisme, dont 90% des décès liés à la maladie ont lieu en Afrique subsaharienne. Cependant, l'OMS a expliqué que beaucoup de questions restent en suspens, y compris les conditions d'utilisation du vaccin sur le terrain dans les pays en développement, son coût et sa valeur de santé publique par rapport à d'autres mesures de contrôle du paludisme. L'Organisation mondiale de la Santé a également insisté sur le financement du vaccin qui, d'après elle, ne doit pas se faire au détriment des ressources allouées à d'autres mesures de prévention contre le paludisme, telles que l'apport de moustiquaires et de tests de diagnostic rapide.

L'expertise de l'EMA servira de base à l'OMS pour évaluer le traitement du point de vue de la santé publique et décider de recommander ou non la vaccination au Mosquirix dans les pays où le paludisme est récurrent. Avant d'annoncer leur décision en novembre prochain, deux commissions de l'agence se réuniront d'abord en octobre.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Windhoek et Brazzaville hissent le niveau de leur partenariat

Les délégations namibienne et congolaise ont assuré leur détermination à réussir ce pari lors de la 4e session de la grande commission mixte de coopération entre leurs pays dont les travaux se sont achevés le 24 juillet à Brazzaville. Une occasion qui a permis non seulement de faire le point des engagements pris précédemment, mais aussi de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale.

Dans un communiqué final sanctionnant les travaux de cette session, la Namibie et le Congo ont réitéré leur volonté d'élever le niveau de coopération sur les plans économique, technique et culturel pour satisfaire les attentes des peuples de leurs pays respectifs. Il s'agira surtout de veiller à la mise en œuvre des accords conclus et portant sur divers domaines ayant fait l'objet d'un examen minutieux et volontariste lors des assises de Brazzaville. Parmi ces textes juridiques figurent certains ayant trait à l'éducation, le commerce, la pêche et l'environnement, la santé, l'immigration et les transports. Pour développer ce partenariat, les deux parties se sont « accordées pour la mise en place d'un mécanisme de suivi des conclusions » de la 4e grande commission mixte. Elles



Netumbo Nandi Ndaitwah et Aimé Emmanuel Yoka

se sont également convenues à procéder à une revue à mi-parcours de la mise en œuvre des engagements pris à cette occasion, en 2016 à Windhoek, en Namibie. Dans son mot de circonstance, la chef de la délégation namibienne, Netumbo Nandi Ndaitwah, vice-Premier ministre, ministre des Relations internationales et de la coopération, a assuré que son pays mettra tout en œuvre en vue de l'aboutissement des engagements existants.

Le ministre d'Etat, Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, a insisté sur la concrétisation de ces mêmes engagements pour l'intérêt des deux peuples, conformément aux orientations des présidents

Hage Geingob de Namibie et Denis Sassou N'Guesso du Congo. Les appels à l'accomplissement des accords conclus valent toute leur raison d'être puisque ces instruments juridiques signés entre les dirigeants namibiens et congolais - une dizaine au total -, ne sont pas toujours exécutés faute de suivi conséquent, notamment des programmes de mise en œuvre. Et cela, depuis le 21 mars 1990, date l'établissement des relations diplomatiques entre la Namibie et le Congo.

Signalons que la 5e session de la grande commission mixte de coopération entre la Namibie et le Congo se tiendra à Windhoek en 2017, à une date qui sera déterminée par voie diplomatique.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

Nouakchott accueille un sommet sur la Grande muraille verte

Un sommet sur la Grande muraille verte, une initiative pour freiner l'avancée du désert, s'est ouvert le lundi 27 juillet à Nouakchott, en Mauritanie. Cette muraille, une fois réalisée partirait du Sénégal à Djibouti et serait longue de 7.000 km et large de 15 km.

A l'instar des rencontres précédentes des pays de la bande sahélo-saharienne sur la même préoccupation, ces assises seront l'occasion de prendre des mesures qui s'imposent pour faire face aux cycles de sécheresse subis par les Etats de la région depuis quelques décennies. Cela est d'autant nécessaire puisque la dégradation des terres, l'insécurité alimentaire, l'immigration massive des populations de cet espace, et bien d'autres multiples et complexes problèmes de sécurité font partie des conséquences dévastatrices qui en découlent. Plusieurs dossiers portant, entre autres, sur les questions juridiques, institutionnelles, stratégiques ainsi que sur les perspectives en matière de mobilisation des ressources financières et matérielles seront examinés lors de la conférence des chefs d'Etat. Pour le Premier ministre mauritanien, Yahya Ould Hademine qui s'exprimait samedi à l'ouverture de la réunion ministérielle, le fléau récurrent de dégradation des terres a « porté un coup rude » au système de production des différents pays concernés, basé, dans la plupart des cas, sur l'agriculture et l'élevage.

« Cette situation, a-t-il souligné, a annihilé tous les efforts déjà déployés par les Etats de la zone, et dissipé chez les populations tout espoir de se soustraire aux effets néfastes des désordres climatiques et environnementaux, affectant directement les modes et les moyens de survie de ces populations, notamment dans les zones arides »

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture estime qu'au niveau de la zone de la Grande Muraille Verte, une perte annuelle du couvert végétal a atteint un million huit cents mille hectares, et provoqué une réduction considérable des terres arables. A cela s'ajoute une dégradation avancée de la fertilité du sol, avec comme impact direct, une baisse sensible de la production agricole. C'est ainsi qu'il est prévu que la barrière de végétation qui devrait être érigée, serait accompagnée de bassins de rétention pour recueillir l'eau de pluie. L'initiative africaine de la Grande Muraille Verte, notons-le a vu le jour par la volonté des pays sahélo-sahariens de vouloir traduire une nouvelle vision de gestion intégrée des défis environnementaux et climatiques. C'est fort de cette politique que la première phase quinquennale de la stratégie 2011 - 2015 a permis de jeter les bases juridiques et institutionnelles fondamentales de gestion, ainsi que la réalisation d'activités vitales en la matière.

Nestor N'Gampoula

CAMEROUN

Un nouvel attentat kamikaze fait 20 morts et 79 blessés

Une kamikaze adolescente a commis le 25 juillet, un nouvel attentat à Maroua, dans l'extrême-nord du Cameroun, qui a fait au moins 20 morts et 79 blessés.

Déjà cible d'un attentat le 22 juillet, la ville de Maroua à l'extrême nord du Cameroun vient à nouveau d'être frappée par une attaque meurtrière portant la marque du groupe islamiste Boko Haram. Comme le 22 juillet, il s'agirait d'un attentat suicide commis par une jeune adolescente d'environ 12 à 13 ans, qui aurait dé-

clenché sa bombe vers 20 heures, dans un bar très fréquenté, situé dans un quartier populaire de la ville. L'attentat aurait fait 20 morts et 79 blessés.

En moins d'un mois, c'est la troisième attaque suicide que connaît l'extrême-Nord du Cameroun. Même si l'attentat n'a toujours pas été revendiqué, les observateurs camerounais de la lutte contre le terrorisme pensent que ce serait l'œuvre des jihadistes du groupe Etat islamique pour l'Afrique de l'Ouest, l'ex-Boko Haram.

Noël Ndong

AFRIQUE / ETATS-UNIS

Barack Obama : « l'Afrique est en marche »

Présent au sommet mondial sur l'entrepreneuriat, le 25 juillet, à Nairobi, au Kenya, le président américain Barack Obama a déclaré : « l'Afrique est en marche [...] On est en train de tirer les gens de la pauvreté. Les revenus augmentent. La classe moyenne s'élargit ».

Devant de jeunes entrepreneurs africains, le président américain a ajouté que l'Afrique doit être le « futur hub de la croissance mondiale » et que c'est l'une des régions du monde où la croissance est la plus rapide. Ajoutant que son pays allait investir plusieurs millions de dollars dans le continent, notamment dans l'entrepreneuriat féminin.

« Les gens sortent de la pauvreté, les revenus sont en hausse, la classe moyenne croît et les jeunes gens exploitent les technologies pour changer la façon dont l'Afrique fait des affaires », a fait remarquer le président américain qui a exhorté

le Kenya à combattre la corruption et à encourager la transparence.

Sur le pays de son père, le Kenya, Barack Obama a relevé d'« incroyables progrès » réalisés dans le pays entre sa dernière visite, il y a 10 ans, et celle de maintenant. Il s'est aussi entretenu avec son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta sur des questions économiques, sécuritaires, de lutte contre le terrorisme, et le respect des droits humains, sur le plan national et régional. La veille, le président américain était avec sa famille paternelle. Il considère d'ailleurs ce voyage comme un « retour au bercail ». Barack Obama a promis de revenir sur la terre de son père, une fois qu'il aura quitté la Maison Blanche, et s'investir personnellement dans le pays. « Ce que je peux garantir, c'est que je reviendrai. » Mais la prochaine fois que je reviendrai, je ne porterai peut-être pas de costume », a-t-il plaisanté.

N.Nd.

Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?



ALTO

L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF

5.500.000 Fcfa TTC*



CIAZ

LUXE & SEDUCTION

10.900.000 Fcfa TTC*



ERTIGA

7 PLACES À PRIX MINI

10.900.000 Fcfa TTC*

* Livraison Pointe-Noire

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998

SUZUKI

Way of Life!

www.cfaomotors-congo.com

L'Italie agacée par la contrefaçon

Fabrications locales ou importées, les contrefaçons envahissent les marchés et les boutiques. Même du faux « made in Italy » alimentaire gagne l'Afrique. Danger.

Il n'y a pas une plage aujourd'hui en Italie où des vendeurs ambulants, souvent africains, n'assaillent les touristes avec des bibelots en tous genres. Canotiers, lunettes contre le soleil, montres, parapluies, maillots de corps et autres maroquinerie d'imitation sillonnent ainsi les plages, ou se proposent sur les étals de marchés. A bas prix. Car toutes ces breloques sont des produits de contrefaçon, dont les Sénégalais d'Italie se sont faits une spécialité. Il s'agit de produits d'imitation des marques de luxe, que la police ramasse de temps en temps par pillées entières, mais pour les voir resurgir à dos tourné.

Tout y est : des chaussures d'une marque connue, aux téléphones et fausses imitations des objets de piété. D'ailleurs le Vatican ne s'est pas encore exprimé là-dessus pour la simple raison qu'il ne détient aucun droit de propriété intellectuelle sur les chapelets et autres statues de la Vierge Marie ou de Saint-Joseph. Mais il est certain que pour l'industrie ou l'artisanat ainsi plagié, le manque à gagner pourrait être considérable. Mais, à vrai dire, tout le monde trouve son compte dans ce genre d'activités. Une vraie chaîne de trafic s'est établie. Les fabricants sont, surtout, à Naples mais aussi en Chine et dans des pays des Balkans.

Chaque jour, un intermédiaire sénégalais ou, de plus en plus, pakistanais ou chinois va prendre livraison du lot à écouler. Il revient à Rome ou dans les grandes autres villes italiennes où il remet une quantité régulière de ces marchandises à un groupe de revendeurs et il attend. Une fois fourguées, il ramasse l'argent des ventes et repart à Naples ou en Chine chercher d'autres marchandises. Et la machine continue de tourner, fournissant une activité (bassement) rémunérée à des immigrés, et permettant aux ateliers souterrains (dans tous les sens du mot) de fonctionner à plein rendement dans quelque faubourg de Naples ou de Nguouangzhou.

Cette activité inquiète les professionnels par son ampleur. Chaque année, c'est vrai, des lots sont saisis et détruits par la police, mais aujourd'hui la contrefaçon déborde, devenant un phénomène international. Une récente étude réalisée par la fédération italienne des commerçants et présentée à l'Exposition universelle de Milan la semaine dernière, a établi qu'un pays sur quatre (parmi ceux prenant part à cette exposition universelle) « consomme » des produits italiens contrefaits. Une expo dans l'expo a montré au public l'étendue du phénomène, avec quelques échantillons de ce faux « made in Italy » qui, s'alarme le syndicat, « représente une défiguration de l'identité et du savoir-faire italiens » en chaussures, maroquinerie et autres objets de luxe de grande renommée.

Le phénomène est d'autant plus inquiétant pour l'Italie que la contrefaçon, qu'elle soit le fait des Italiens eux-mêmes et de la mafia ou de contrevenants chinois et étrangers, ne se limite plus aux produits dont le risque ne réside que dans le moins de qualité. Même les aliments italiens reconnus : tomate en boîte, pâtes alimentaires, huile d'olive et même fromages (comme le fameux fromage de Parme, le Parmesan) commencent à circuler sous le manteau, produits dans des officines où on n'a pu saisir récemment des produits laitiers... sans lait ! Et les vins réputés remplissent les étals des caves sans qu'ils aient jamais vu un quelconque vignoble de Toscane ou de Ligurie!

Le problème est que, dans les pays pauvres surtout, le risque est grand qu'une consommation basée sur la confiance à des produits réputés italiens ne finisse par causer une catastrophe sanitaire. Car les habitudes alimentaires sont devenues telles en Afrique, par exemple, que le produit que la ménagère met dans son panier voyage avec la réputation qui l'a toujours accompagnée. Pour qui ne sait pas lire ou qui n'est pas suffisamment attentive aux étiquettes une sauce tomate, du spaghetti, resteront tels. Produits dans les Balkans ou dans des alambics de fortune aux environs de Naples, la question sera : que met-on dans leur confection ?

Lucien Mpama

TERRORISME

La CEEAC appelle à une vigilance régionale

Après les attentats qui ont frappé la ville de Maroua au Cameroun, les 22 et 25 juillet, le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, a insisté sur la tenue en août prochain du Sommet CEEAC-CEDEAO sur Boko Haram.

« ... Ces nouveaux attentats terroristes viennent confirmer la nécessité pour tous les acteurs étatiques, sous-régionaux, régionaux et internationaux de trouver des solutions urgentes, globales et adaptées au problème du terrorisme dans la bande sahélo-saharienne en général et aux alentours du Lac Tchad en particulier. », a indiqué Ahmad Allam-Mi le 26 juillet dans un communiqué.

Les attaques sanglantes attribuées à la secte nigériane, poursuit le communiqué, approuvent « l'importante mutation que le groupe terroriste Boko Haram a opérée, visant à semer la terreur dans la zone du Lac Tchad par des attentats, après l'affaiblissement notoire de ses capacités militaires par les actions énergiques des armées camerounaise et tchadienne ». En effet, les offensives militaires menées par les forces camerounaise et tchadienne ont

contraint la nébuleuse à modifier son mode opératoire.

En témoignent les attentats-suicides perpétrés dans la ville de Maroua à l'extrême-nord du Cameroun les 22 et 25 juillet dernier. Une jeune fille d'environ 10 ans, s'est fait exploser dans un marché tuant sur le coup 21 personnes et occasionnant plus de 80 blessés. Les islamistes utilisent désormais des femmes et enfants, puisque trois jours plutôt, deux femmes voilées ont fait sauter leur ceinture explosive dans un lieu public occasionnant une dizaine de victimes.

Nouvelles mesures draconiennes

Les autorités camerounaises visiblement débordées ont durci certaines conditions de circulation dans la zone affectée. Depuis le week-end dernier, les forces de l'ordre mènent des ratissages et fouillent pour tenter de démanteler des caches d'armes et d'autres réseaux terroristes. D'après certaines sources citées par l'AFP, la police a déjà procédé à plusieurs interpellations notamment dans le canton Balassa aux environs de Maroua à l'extrême nord-est du pays. Des renforts de quelque 400 gendarmes et policiers sont en partance de Maroua en vue de mettre en exécution de nouvelles me-

sures anti-Boko Haram. Il s'agit de procéder à l'identification des habitants, grâce à la participation des bailleurs, chefs de quartier, ainsi que des autres citoyens. Une opération policière permettra de renvoyer systématiquement à la frontière tous les étrangers en situation irrégulière dans le pays.

Il est strictement interdit au-delà de 18 heures les attroupements sur les lieux comme les bars et les mosquées. Ces mesures visent également les enfants de la rue, puisque que désormais ils ne sont plus tolérés sur la place publique notamment les marchés, le cinéma, les bâtiments publics... La participation des populations est aussi sollicitée, pour cela, des comités de vigilance sont institués dans les quartiers et arrondissements.

En rappel, ces mesures interviennent quelques semaines après l'interdiction par les autorités de ce pays du port du voile intégral. Le gouvernement camerounais avait même autorisé aux forces de l'ordre de procéder à l'interpellation « de toute personne recouverte de voile intégral ». Cette mesure est aussi adoptée au Congo, Gabon et Tchad.

Fiacre Kombo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

À la recherche d'une impulsion politique pour la COP21 de Paris

Paris a accueilli la semaine dernière des « consultations informelles ministérielles » en présence des représentants de 52 pays et de plusieurs organisations. Objectif : accélérer les négociations politiques sur la lutte contre le changement climatique.

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius a rappelé que le temps pressait. La COP21 de Paris sur le climat se tiendra en décembre 2015. Pour Laurent Fabius, « l'idée de trouver un compromis ambitieux de dernière minute est une illusion ». Cette réunion constitue une occasion particulière d'accroître la visibilité des questions environnementales au niveau international ainsi qu'au niveau national.

Les Nations unies et la France

espèrent faire de cette rencontre, une impulsion politique. « Nos négociateurs techniques butent encore sur une série de grandes questions politiques qu'ils ne peuvent pas toujours résoudre à leur niveau. Il nous faut, nous ministres, chercher des compromis sur les grandes questions politiques qu'il reviendra ensuite à chacun d'entre nous de promouvoir en donnant des instructions claires dans ce sens à nos négociations », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères.

Deux thèmes ont dominé la rencontre, « les ambitions d'un accord, à savoir le seuil des 2°C », et « le traitement différencié des pays selon leur niveau de développement et de vulnérabilité ». Une nouvelle session informelle pourrait se tenir en septembre à Paris pour trier

des questions de financement, et une « pré COP21 » début novembre à Paris, en vue de régler définitivement les questions politiques encore en suspens. A Paris, les échéances pourraient être à nouveau tendues. L'enjeu est de négocier un nouveau protocole ou un instrument légal contraignant, qui devra entrer en vigueur en 2020. Il devient impératif de parvenir à un traité de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse du réchauffement climatique à 2°C. La réunion de ces deux jours visait à donner un coup d'accélérateur aux négociations. Si un tel accord est adopté en décembre, il s'agira du premier accord international sur le climat étendu à l'ensemble des pays développés et en développement.

Noël Ndong





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

ÉTHIOPIE/ETATS-UNIS

Barack Obama réclame davantage de démocratie

De passage à Addis-Abeba dans le cadre de sa tournée africaine, le président américain a demandé au gouvernement éthiopien de laisser plus de place aux voies de l'opposition.

« *L'Éthiopie doit faire plus en matière de droits de l'Homme. Il reste du travail à faire et je pense que le Premier ministre est le premier à admettre qu'il y a encore à faire* », a affirmé lundi à Addis Abeba le président américain Barack Obama, lors d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn.

L'Éthiopie est un partenaire-clé des Etats-Unis en matière de lutte antiterroriste. Mais le pays est régulièrement accusé de « *bafouer les droits de l'Homme et de faire taire les voix dissidentes* ».

Barack Obama a aussi discuté de lutte contre le terrorisme et d'économie. Il a souligné l'importance de maintenir la pression contre les islamistes somaliens shebab qui représentent une menace pour toute la région.

Le président américain Barack Obama a entamé depuis le 24 juillet une visite en Afrique de plusieurs jours. D'abord au Kenya, puis en Éthiopie.

Dimanche au Kenya, première

étape de sa tournée, il a prononcé un discours dans un complexe sportif de la capitale, Nairobi devant 5000 personnes. A cette occasion, il a encouragé la population à se battre pour la démocratie, contre la corruption et les différentes formes d'exclusion. « *Je suis ici en tant que président d'un pays qui considère le Kenya comme un partenaire important ; je suis ici en tant qu'ami qui veut que le Kenya réussisse* », a-t-il lancé. « *En ce qui concerne le peuple kenyan, particulièrement les jeunes, je pense qu'il n'y a pas de limite à ce que vous pouvez réaliser* », a-t-il ajouté.

Sur la corruption, souvent mise en avant comme un frein à l'investissement, Barack Obama a estimé que l'argent dépensé pour des pots-de-vin serait mieux employé par quelqu'un ayant fait « *une honnête journée de travail* ».

Il a également mis en garde les Kenyans contre les divisions ethniques, faisant référence aux 1.200 morts de la période de troubles qui a suivi l'élection controversée de 2007.

A ses yeux le Kenya « *ne pourra réussir s'il considère les femmes et les jeunes filles comme des citoyens de seconde zone* ». Evoquant la lutte contre les djaha-

distes somaliens d'Al Chabaab, qui ont durement frappé le Kenya ces dernières années, il a indiqué que les Etats-Unis se comporteraient en « *partenaire* ».

Insistant sur le respect des droits des homosexuels, le président Barack Obama a indiqué : « *J'ai été constant à travers toute l'Afrique là-dessus. Quand vous commencez à traiter les gens différemment, parce qu'ils sont différents, vous vous engagez sur un terrain où la liberté s'érode* ».

En effet, l'homosexualité est encore illégale dans une grande majorité de pays d'Afrique, y compris au Kenya où elle est cependant rarement sanctionnée dans les faits. « *Il est très difficile pour nous d'imposer à la population ce qu'elle n'accepte pas elle-même* », a déclaré le président du Kenya Uhuru Kenyatta.

La veille, lors de son entretien avec son homologue kenyan, le président Barack Obama avait ainsi promis un accroissement de l'aide américaine pour la lutte contre le terrorisme. Cette visite d'Obama au Kenya, la première en tant que président dans la patrie de son père, a suscité une ferveur et un sentiment de fierté dans le pays.

Yvette Reine Nzaba

« FESPAM DES ENFANTS »

Six jeunes primés au concours de dessin

Le samedi 25 juillet, à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat, et à l'occasion de la 10ème édition du « Fespam des enfants » organisé tous les deux ans, l'ONG dénommée Santé, Éducation, Développement (SED) a accueilli plus de soixante enfants pour un traditionnel « concours de dessin ».

Ouvert aux jeunes de 8 à 15 ans, ce projet a mobilisé plus de soixante-trois enfants dont l'âge allait, pour la première, de 8 à 11 ans et pour la deuxième de 12 à 15 ans. La thématique proposée par l'ONG SED était « *La danse, les instruments de musique dans la paix* ». Pendant une heure, soixante-trois enfants devaient représenter tam-tam, guitares ou tout autre instrument de musique. Ils avaient à leur disposition un paquet de craies de couleurs.

L'engagement des enfants témoignait de leur envie de s'investir dans les projets concrets dépassant très largement l'enceinte scolaire. Cette volonté se retrouve aussi dans la politique de l'ONG SED dont les multiples éditions ont permis à certains jeunes talents d'être découverts. Aujourd'hui, certains étudient à l'école des Beaux-Arts. Au cours de la cérémonie de remise des prix, le président de l'ONG SED a loué les bienfaits de l'ONG SED avant de remercier le ministre de la Culture pour son appui.

La présidente de l'ONG a profité de l'occasion pour rappeler les missions que s'est assignées le SED à savoir : le bien être des enfants. « *Et puis en tant que conseillère du chef de l'État, je l'accompagne dans tout ce qu'il a prévu de bien sur les enfants, parce que dans son programme de société, les enfants occupent la première place. Donc, il faut œuvrer pour accompagner aussi le président dans l'atteinte des objectifs parce que les enfants, c'est l'avenir de la nation* », a-t-elle confié.

Guillaume Ondzé

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés relevant de son administration, qu'un Audit des titres des arriérés de pension est en cours par un Cabinet de renommée internationale,

A cet effet, une mission conjointe de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) et la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) procède actuellement à la collecte desdits titres.

Il est par conséquent demandé aux intéressés, de bien vouloir se présenter à la Direction Départementale de la CRF (Brazzaville et Pointe-Noire), à la Direction Générale de la CCA (Brazzaville) et à l'Agence CCA (Pointe-Noire) munis de l'original de leur titre de pension.

Fait à Brazzaville le, 27 juillet 2015



LA DIRECTION GENERALE

ÉLECTION MISS CONGO 2015

Michelle Yako, sacrée reine de la beauté

Placée sous le haut patronage de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso, la dix-huitième édition de l'élection Miss Congo, qui s'est déroulée dans la soirée du 26 juillet 2015, a mis aux prises vingt-huit candidates.

Cette élection de Miss Congo a tenu ses promesses. À propos du thème, « Les années ... », Pupuce Ngalla Ibata-Mouetoukouenda, présidente du comité d'organisation de l'élection Miss Congo (Comico), a déclaré que les années passent et se succèdent, les civilisations évoluent, de même que la culture. Le Comico n'a cessé d'être au rendez-vous de cette nouvelle influence culturelle et s'inscrit toujours dans cette vision de rehausser l'image de la femme congolaise dans sa splendeur et dans sa beauté. « Ces années, remplies de souvenirs et d'émotions ont marqué aussi bien la population congolaise, les parents des candidates, les candidates, les lauréates et les partenaires qui nous ont fait confiance et qui ne cessent de nous faire confiance davantage. »

Pour cette dix-huitième édition comme pour les précédentes éditions, pour être élue Miss, il

fallait remplir certains critères. Parmi ceux-ci, être de nationalité congolaise, célibataire sans enfant, avoir une taille entre 1,68m et 1,75m, être âgée de 18 à 25 ans, présenter la meilleure harmonie et savoir les mettre en valeur. C'est ce que les vingt-huit candidates ont essayé de montrer à travers les différents passages en tenues cow-boy, traditionnelle, bikini (ou tenue de plage), ville et soirée.

Le moment fatidique de cette élection a été la série des questions et réponses avant que le jury ne se déplace pour le choix des lauréates. Le jury présidé par Véronne Mankou, patron de l'entreprise VMK, a rendu publics les résultats suivants :

Miss charme, Emma Baka, 19 ans, élève en terminale D, autrefois Miss Kouilou ; Miss élégance, Grâce Ibakoko, 21 ans étudiante en première année de logistique et transport, autrefois Miss Niari ; deuxième dauphine, Gracia Ikosso, 19 ans, élève en première D, autrefois première dauphine Miss Pointe-Noire ; première dauphine et Miss Fair-play, Renn Mahoungou, 18 ans élève en première D, autrefois deuxième dauphine Miss Kouilou ; Miss Congo 2015, Michelle Yako, 21 ans, étudiante en deuxième année de management,

autrefois première dauphine de Miss Likouala. La soirée a été agrémentée par les Bantous de la capitale, Bana C6, et les Très fâchés Mouyirika.

La particularité de la dix-huitième édition, c'est le fait que la couronne a été remise à la Miss élue par la présidente du Comico qui l'a remise au directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Célestin Akoulafoua, qui, à son tour l'a fait porter à la Miss. Alors qu'habituellement, c'est la Miss sortante qui lui succède. Cela n'a pas été le cas, parce que la Miss Congo 2014 a été récemment destituée pour cas d'incivisme.

« Je suis vraiment émue. Je ne m'attendais pas à ça parce que c'était pas du tout facile, certes je m'attendais être au moins dans le dernier trio. J'encourage celles qui n'ont pas été élues. Je vais respecter les lois et principes du Comico afin de ne pas tomber dans le coup de la Miss sortante. J'aimerais dédier cette couronne à ma maman », a déclaré Michelle Yako.



Le ministre de la culture et des arts posant avec la présidente du comité Miss Congo et les candidates

Un réconfort moral avant la tenue de l'élection

À quelques heures de la tenue de la dix-huitième élection de Miss Congo, le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a reçu le 25 juillet dans son cabinet de travail, les candidates à cette compétition de beauté conduites par la présidente du Comico, Pupuce Ngalla-Ibata-Mouetoukouenda.

« Si vous gagnez, cela ne veut pas dire que les autres ne sont pas belles. De même, celles qui ne gagneront pas n'auront pas démerité. Parfois c'est juste

un petit détail qui fait que l'on ne soit pas retenu. C'est pourquoi, vous devez être naturelles et élégantes lorsque vous répondez aux questions. Dites ce qui vient du fond de votre cœur. Ne trichez pas », leur avait conseillé le ministre de la culture. Et d'ajouter : « La femme noire est belle et vous êtes belles. Ne soyez pas complexées par la couleur de la peau. Restez telles que vous êtes. La beauté africaine avant tout ».

Bruno Okokana

FESPAM

La Côte d'Ivoire complète la collection du Musée panafricain de la musique

La délégation ivoirienne venue au Festival panafricain de la musique (Fespam) a fait don au Musée panafricain de la musique de trois instruments traditionnels, complétant ainsi la collection déjà existante.

Il s'agit du Dodo ou arc en bouche, instrument des peuples bétés de la Côte d'Ivoire (centre). Utilisé par les conteurs dans toutes les occasions, il est représenté par un arc, une tige qui symbolise la flèche et une baguette de variations sonores. Un autre objet, c'est l'Ahoko (perdrix en baoulé) qui symbolise l'amour. Le son de cet instrument renvoie au roucoulement des perdrix. Il comprend une tige, un racleur et un résonateur. Le troisième et dernier instrument n'est autre que le bolon du nord de la Côte d'Ivoire.

Il accompagne la danse acrobatique botoye pendant les occasions festives et est représenté par la calebasse, la peau de bête et deux cordes tirées de la peau du même animal.

Ces instruments complètent l'exposition co-organisée avec la mairie de Brazzaville dans le cadre de la 10^e édition du Fespam

et de 11^{èmes} Jeux africains. Elle présente des échantillons de cent objets appartenant aux collections du Musée panafricain de la musique.

Ces instruments chargés d'histoire proviennent des pays comme l'Algérie, l'An-



La délégation ivoirienne lors de la remise des instruments à Honoré Mobonda directeur du Musaf

gola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Cuba, le Ghana, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo. Ils sont répartis selon la classification universelle en idiophones, cordophones, aérophones et membraphones.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE

Des étudiants en histoire échangent avec un groupe de jazz de la Nouvelle Orléans

Le groupe américain de la Nouvelle Orléans, Shamarr Allen and the Underdawgs, a séjourné à Brazzaville du 06 au 20 juillet. Ce groupe de Jazz contemporain venu renforcer le jumelage entre la Nouvelle Orléans et Pointe-Noire a participé à la 10^e édition du Fespam. En amont de son concert à ce festival, le groupe s'est entretenu avec les étudiants d'histoire de la faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH).

Le groupe Shamarr Allen and the Underdawgs a partagé avec les étudiants d'histoire une expérience constructive sur les sujets comme la traite négrière et l'héritage des Noirs aux États-Unis. « C'était au départ une connaissance livresque et, aujourd'hui, ils ont eu la possibilité de causer avec des gens qui vivent ce phénomène qu'ils étudient. C'est une expérience intéressante pour eux et on espère qu'ils tireront profit de toutes ses informations comme la survivance des réalités africaines aux USA », a signifié Zidi Joseph responsable du parcours type histoire à la FLSH.

« La grande information qu'ils nous ont donnée est que nous allons essayer de voir quelles seront les possibilités de coopération,

parce qu'en master nous avons des étudiants qui travaillent sur la question de l'homme noir aux USA dans les aspects liés aux coutumes, aux actions qu'ils mènent pour faire prévaloir leur culture ». a-t-il poursuivi. Les liens entre les deux villes, la Nouvelle Orléans et Pointe-Noire tiennent d'une histoire forte. Pendant la période de l'esclavage, un grand nombre d'Africains ont quitté le Congo par la baie de Loango pour les Amériques. Souvent, ils arrivaient au port de la Nouvelle Orléans. Malgré l'histoire brutale de l'esclavage, ces Africains ont préservé leur culture à l'Espace Congo ou Congo Square. Ils se retrouvaient chaque dimanche pour s'exprimer sans contrainte ni pression. De nos jours, il y a des festivals de jazz à Congo Square, où l'influence africaine est bien vivante et célébrée. Cette année est le 239^e anniversaire de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique et l'ambassade américaine au Congo a placé cette célébration sur le thème de la Nouvelle Orléans. Au cours de leur programme au Congo, le groupe était déjà à Pointe-Noire. Les musiciens ont animé un grand concert à la plage ainsi que des ateliers de jazz avec les musiciens locaux.

H.D.Ng.

RELIGION

La Communauté musulmane Ahmadiyya en RDC insiste sur le caractère pacifique de l'Islam

Pour le représentant légal de cette communauté, s'appuyant sur les enseignements du Saint Coran et de ceux du Saint prophète Muhammad, les musulmans Ahmadis, tiennent que l'utilisation de la force est totalement interdite en matière de foi.

Lors de la réception organisée, le 26 juillet au Jardin botanique de Kinshasa, à l'occasion de la rupture de jeûne de Ramadan (l'Eid-ul-fitre), le représentant légal de la Communauté musulmane Ahmadiyya en RDC (Comaco), l'Amir Jama'at Sahib Choudhry Naeem Ahmad Bajwa, a déclamé à l'intention des invités, certains préceptes coraniques qui constituent le fondement de cette communauté. Toutes ces recommandations qui sont attribuées au prophète Muhammad, de la part de Dieu, ont comme sous-jacent des valeurs positives que sont la paix, l'amour du prochain, la patience, la tranquillité, la tolérance, la sincérité, etc. « *Il est malheureux que les musulmans soient considérés comme des terroristes, des fétichistes alors que l'Islam signifie la paix* », a-t-il regretté, soulignant que sa communauté condamne la trahison de son pays et recommande l'amour patriotique et le respect des lois. Dans son allocution, le missionnaire en chef de la Comaco a insisté sur l'apport du mouvement Ahmadiyya, considéré comme la renaissance de l'Islam, et des musulmans Ahmadis sur la défense de l'Islam. « *Peu après, le mouvement allait être reconnu avec crainte et respect à travers le monde comme une force religieuse et toujours prête à défendre l'Islam dans sa lutte à l'ère* », a souligné l'Amir Jama'at Sahib. Mais, a-t-il indiqué, cette guerre, comme l'avait dit le Messie promis, n'allait pas être engagée avec des moyens matériels. L'épée ne sera pas tirée, ni le canon, mais la lutte sera entièrement spirituelle avec comme



L'Amir Jama'at Sahib et ses hôtes, lors de cette réception. Photo Adiac.

armes, la raison, la logique fondée sur les vérités religieuses.

Le concept Djihad, sujet de grandes controverses

L'intervention du représentant légal de la Comaco a tourné plus sur la vision du monde, par l'Islam et la communauté Ahmadiyya, sur la paix. « *Ne soyez pas induit en erreur par cette notion qu'au début, les Musulmans furent commandés de prendre l'épée* », a dit Choudhry Naeem Ahmad Bajwa à ses invités constitués des personnalités administratives, politiques et culturelles congolaises et étrangères. S'appuyant

sur les enseignements du prophète, le représentant légal de la Comaco a notamment souligné que la croyance populaire avancée par certains que le Messie

nement d'un Imam sanguinaire et le fait de cultiver la haine pour les autres n'est que de fausses notions des mollahs écervelés. « *L'Islam, au contraire, ne per-*

Promis descendra du ciel, et combattra les infidèles, qu'il n'acceptera pas les impôts et offrira seulement le choix entre la mort ou l'Islam est totalement fausse, car celui-ci ne va pas combattre les incroyants avec l'épée. « *Elle est remplie d'erreur, de méchanceté et totalement opposée aux enseignements du Saint Coran et n'est qu'une invention des imposteurs* », a souligné l'Amir Jama'at Sahib.

Pour Choudhry Naeem Ahmad Bajwa et tous les musulmans Ahmadis, en effet, le concept populaire de Djihad qui prévaut parmi les Musulmans tel que l'avè-

met pas l'utilisation de l'épée dans la religion sauf dans une guerre défensive, la guerre qui est engagée pour punir un tyran ou celle d'établir la liberté », a-t-il souligné.

Parmi les vertus conseillées par l'Islam, le représentant légal de la Comaco a également noté que l'Islam ne permet pas de prendre les armes comme des rebelles. A l'en croire, prendre les armes contre un gouvernement non musulman juste, n'est pas permis en Islam.

Parlant de sa communauté, qui est porteuse de la doctrine de Mahomet et dont la devise est :

« *Amour pour tous, haine pour personne* », l'Amir Jama'at Sahib a fait observer que le nombre d'Ahmadis est en progression galopante à travers le monde. La Communauté Ahmadiyya qui, sur le plan financier, est totalement indépendante et dont la source majeure provient des contributions volontaires consenties par ses membres, est installée dans 204 pays du monde et a actuellement des millions des membres en Asie, Europe, Amériques, Afrique et Océanie. « *La force principale de la communauté est composée de l'esprit de dévouement et du sacrifice qui anime ses membres. Ils lui accordent de milliards d'heures de services volontaires* », a-t-il souligné, en insistant sur la traduction et la publication du Saint Coran en diverses langues, comme un de plus rands services rendu par la communauté à l'Islam. La communauté Ahmadiyya dont la grande particularité est d'être la seule à avoir à sa tête un seul guide, le calife, est également actif dans les domaines de la santé et de l'éducation ainsi que dans l'humanitaire et au service de la paix. Avant le repas prévu pour cette réception, l'Amir Jama'at Sahib Choudhry Naeem Ahmad Bajwa a remis à chaque invité, un kit contenant un livre sur la vie du prophète ainsi que des dépliants sur la communauté Ahmadiyya et les publications faites sur cette communauté en RDC. « *Là où nous partageons le repas charnel, nous partageons également le repas spirituel* », a souligné le missionnaire en chef de la Comaco. Les hôtes de la Comaco ont également assisté à une exposition photo sur les activités de cette communauté en RDC ainsi que de certain livres sacrés de l'Islam et de la communauté Ahmadiyya.

Lucien Dianzenza

ELECTIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES

La voie est ouverte pour la tenue des scrutins

L'Assemblée nationale a adopté le 25 juillet le projet de loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale pour les dites élections attendues d'ici le 25 octobre prochain.

L'Assemblée nationale vient de baliser la voie pour la tenue des élections locales, municipales, urbaines et provinciales prévues d'ici le 25 octobre prochain. L'adoption par cette institution législative de la loi y afférent portant répartition des sièges vient, comme qui dirait, faire sauter le dernier verrou qui bloquait la Cénie dans l'organisation des dites élections. C'est au cours de la plénière de samedi 25 juillet que ce projet de loi fut adopté sans débat à la suite d'une motion incidentielle du dé-

puté Botakile qui proposa à ce que les amendements et autres observations en rapport avec la partie technique de cette loi soient déposés au bureau de la Cénie. Recalé à la session de mars, après un débat houleux, ce projet de loi vient donc d'être avalisé dans sa version corrigée. Le seul amendement a juste concerné l'intitulé dudit projet d'autant plus qu'il s'agissait de l'annexe de la loi électorale.

Nonobstant le boycott de l'opposition et les récriminations d'une poignée des députés de la Majorité dénonçant une procédure d'adoption non conforme aux prescrits de l'article 142 du Règlement intérieur de la chambre basse, ce projet de loi fut passé comme une lettre à la poste, sans la moindre dis-

cussion. Présenté par le vice-premier ministre en charge de l'intérieur et sécurité Evariste Boshab, ce texte de loi se trouve déjà au Sénat pour une seconde lecture. En attendant le quitus de la chambre haute, la Cénie a déjà émis son satisfécit par le biais de son rapporteur qui était présent à l'Hémicycle. Pour ce dernier, l'Assemblée nationale vient de faciliter la tâche à son institution qui ne pouvait pas lancer les opérations d'inscription des candidats aux élections locales, municipales et urbaines, en l'absence d'une loi portant répartition des sièges.

À présent que cet obstacle majeur est levé, en attendant bien sûr la sanction du Sénat, la Cénie peut maintenant amorcer la première phase du proces-

sus qu'est l'inscription des candidats aux élections communales et des secteurs et chefferies. Initialement prévu pour le 26 mai 2015, une nouvelle date est en instance d'être fixée pour le dépôt des candidatures. Autre écueil qui entravait la poursuite sans anicroche du processus, c'est l'existence des décrets du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations sur l'ensemble du territoire national. Ce qui empêchait une répartition équitable des sièges dans les circonscriptions électorales qui étaient ainsi instituées conformément au nombre d'électeurs inscrits. Mais avec la surséance desdits décrets par le gouvernement, cela est de nouveau possible.

Alain Diasso

SANTÉ

L'OMS remet des équipements pour la surveillance de la polio en Equateur

Grâce à un projet financé par la coopération canadienne, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis aux autorités provinciales de l'Equateur d'importants équipements et matériels pour le renforcement de la surveillance de la polio.

Ce premier lot comprend vingt-sept moteurs hors-bords de quinze chevaux sur un total de quarante-deux kits acquis ainsi que dix kits de phonie fonctionnant avec panneaux solaires. Ces équipements et matériels ont été remis au nom du représentant de l'OMS en RDC par le Dr Bakary SAMBOU lors d'une cérémonie officielle près du port privé 'Le Rocher des âges' longeant

renforcé pour la surveillance. Pour le Dr Sambou, ce projet vise particulièrement les zones de santé les plus enclavées, celles abritant le plus grand nombre d'enfants habituellement difficiles à atteindre avec les moyens ordinaires en matière de vaccination. Grâce à ce projet, ajoute-t-il, une formation destinée au renforcement des capacités en surveillance des équipes cadres des

de cette province utilisent le plus souvent des pirogues motorisées, avec les moteurs hors-bords pour réaliser leurs activités de vaccination et de surveillance des maladies évitables par la vaccination. Cet appui s'avère donc capital car il va également contribuer au rapportage rapide des données épidémiologiques qui demeure aussi une activité vitale.

De son côté, le ministre provincial de la Santé, le Dr Mpetshi Longa a, pour sa part, remercié l'OMS et son partenaire canadien de MAECD-Développement « pour avoir consenti volontiers



Ces équipements serviront au renforcement des activités de surveillance dans la lutte contre la polio

de la rivière Ruki, à quelques encablures du fleuve Congo, au ministre provincial de la Santé, le Dr Jean Marcel MPETSHI ILONGA. C'était en présence de M. Deogratias KASHONGWE, directeur de cabinet adjoint du ministre de la Santé publique (niveau national), et de plusieurs autres partenaires sanitaires dont l'Unicef

Cet appui de la coopération canadienne s'inscrit dans le cadre du programme d'éradication de la poliomyélite, avec comme objectif clé d'établir un système de vaccination plus efficace et plus

zones de santé de Kinshasa a déjà été assurée, avec la reproduction des six catégories de fiches techniques de surveillance plastifiées et mises à disposition des zones de santé, sans oublier le financement mensuel couvrant 350 zones de santé, à travers le pays, pour la recherche active des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) dans les sites de notification.

À cause de la forte hydrographie, certaines zones de santé de la province de l'Equateur sont accessibles par route. Raison pour laquelle, plusieurs zones de santé

de doter nos zones de santé en matériels de transports et communications ». Recevant symboliquement à son tour les kits fournis, le chef de la Division provinciale de la Santé (DPS) de l'Equateur, le Dr José MUNZEMBELA a déclaré : « notre joie est parfaite pour la réception de ces équipements qui vont indéniablement participer au renforcement institutionnel de nos zones de santé et à l'amélioration de l'offre de service des soins pour nos populations ».

Aline Nzuzi

Un nouveau programme d'aide de l'Union européenne au profit du secteur

Partenaire important du secteur de la santé en RDC, l'Union européenne vient une fois de plus par la bouche de sa directrice pour l'Afrique occidentale et centrale à la coopération internationale et développement, Carla Montesi rassurer le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa de l'appui de son organisation.

Pour ce faire, l'Union européenne compte mettre en place un nouveau programme dans les cinq ans à venir dans le secteur de la santé. 150 millions de dollars américains, indique Carla Montesi seront donc disponibles en faveur de la RDC. Les priorités dans le secteur de la santé qui seront prises en

compte dans ce nouveau financement de l'Union européenne ont été au centre de l'entretien entre le ministre de la Santé publique et la directrice pour l'Afrique occidentale et centrale à la coopération internationale et développement. « L'Union européenne soutient fortement le secteur de la santé en RDC et nous travaillons pendant plus de vingt ans avec un soutien important. Nous allons encore soutenir ce pays dans les prochains cinq ans avec une enveloppe de 150 millions de dollars américains », déclare Carla Montesi qui a également félicité le ministre de la Santé publique pour les différentes réformes qu'il a initiées dans son secteur et pour ses ef-

forts pour assurer la couverture sanitaire universelle.

Tout en saluant aussi les efforts du gouvernement dans la lutte contre le taux de mortalité infantile et maternelle qui a chuté, Carla Montesi reconnaît qu'à côté de ces performances, il y a des efforts à fournir. « À côté de ces succès, il y a beaucoup d'efforts à faire par le gouvernement dans le financement du secteur de la santé pour assurer la durabilité et la pérennité des actions dans la santé. Il faut aussi assurer un niveau de formation appropriée de personnel de santé et garantir un paiement correct. C'est notre appel au gouvernement ».

A.Nz.

La Fondation Bill et Melinda Gates appuie la vaccination en RDC

Les relations entre le ministère de la Santé publique et la Fondation américaine Bill et Melinda Gates sont au beau fixe. Cette fondation continuera à apporter son soutien dans le secteur de la vaccination en RDC. La nouvelle a été portée auprès du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi par Christopher Elias, membre de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Christopher Elias a reconnu qu'il existe une bonne collaboration entre la fondation et le ministère de la Santé publique. « Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement congolais à travers le ministère de la Santé publique notamment dans l'éradication de la polio et le renforcement de programme de vaccination », indique-t-il tout en soulignant que la Fondation Bill et Melinda Gates travaille également pour l'éradication de la maladie du sommeil.

La Fondation Bill et Melinda Gates envisage aussi une collaboration fructueuse pour la promotion de la planification familiale, afin de permettre à un grand nombre de femmes d'être en mesure d'utiliser les différents services qu'offre

la planification familiale.

Pour ce qui est de la lutte contre la polio, cette maladie invalidante de l'enfance, la Fondation Bill et Melinda Gates figure parmi les partenaires qui appuient la RDC pour éradiquer cette maladie en apportant leur financement au renforcement du programme national de vaccination. Grâce à cet appui, la RDC est aujourd'hui retirée des pays où circule le polio virus sauvage. Depuis plus de trois ans, la RDC n'a plus enregistré sur son territoire un cas de polio.

Le renforcement de la vaccination de routine et l'organisation de plusieurs campagnes de vaccination ont permis au pays d'être à l'abri du polio virus sauvage. Malgré cette performance, la RDC ne rate pas une occasion pour cimenter ces progrès en organisant à chaque fois que l'occasion se présente des journées locales ou nationales de vaccination parce que la seule arme efficace pour lutter contre la polio demeure la vaccination. Il n'existe pas de traitement curatif pour cette maladie qui provoque, une paralysie irréversible des membres inférieurs.

A.Nz.

BIENNALE DE BAMAKO

Deux artistes de la RDC au rendez-vous

Au total, 39 artistes africains ont été sélectionnés pour prendre part à la 10ème édition de biennale africaine de la photographie, prévue du 31 octobre au 31 décembre 2015, sur le thème « Telling Time ».

Les 10^e rencontres de Bamako consacrent la photographie et la vidéo comme médiums d'exploration du concept de temps. Les artistes sont invités à proposer de nouvelles façons de réfléchir sur le passé, d'échanger sur le présent et d'imaginer le futur.

Georges Senga de la RDC, dans la catégorie photographie, ainsi que Asia Nyembo, dans la catégorie vidéo, représenteront la RDC à cette exposition panafricaine des Rencontres de Bamako. Né en 1983, Georges Senga s'est rapproché de la photographie en 2008 lors de la Biennale de Lubumbashi « Rencontres Picha », où il a participé à un atelier de la photographe Bruxelloise Marie-Françoise Plissart monté avec Sammy Baloji et Gulda El Magambo. Il s'est ensuite investi pendant six mois dans le projet « Mes nouveaux plafonds », basé sur le paysage urbain du Katanga. En 2009, année où il a également obtenu son diplôme en Sciences et lettres à l'université de Lubumbashi, il a remporté le prix spécial de la deuxième édition du concours photo Afrique de Tarifa (Espagne). La même année, il expose au centre culturel français de Lubumbashi. En septembre 2010, il a achevé sa deuxième série « empreintes » sur les formes des objets abandonnés. Ce travail a été présenté lors de la deuxième édition de la Biennale de Lubumbashi, tenue du 13 au 17 octobre 2010. L'année suivante cette série a été présentée à Lubumbashi, Tarifa, Nairobi et Bamako. Georges Senga est également auteur de la série *Une vie Après la mort* sur Patrice Lumumba, exposée en 2013 à la Galerie d'art contemporain « Dialogues » du Musée national de Lubumbashi. Cette série traite de l'écoulement du temps et l'intemporalité. Le travail de Georges Senga associe des éléments documentaires avec des éléments fictifs.

Pour sa part, Asia Mireille Nyembo est à la fois cinéaste, accessoiriste, architecte d'intérieur, artiste visuel et décorateur d'intérieur. Elle est formée à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa.

Centrées auparavant sur la photographie, les rencontres de Bamako-Biennale africaine de la photographie s'ouvrent désormais aux nouvelles images et au cinéma. L'ancrage local est l'un des enjeux majeurs de cette édition. Au-delà de l'exposition panafricaine au Musée national du Mali, indique-t-on, la programmation reflétera cet objectif à travers l'organisation d'expositions thématiques et monographiques dans les espaces partenaires bamakois, des projections dans les espaces publics, ainsi que des rencontres avec les scolaires.

Patrick Ndujidi

MONDIAL 2018 - ELIMINATOIRES

La RDC face aux Seychelles ou Burundi au deuxième tour

Exemptés du tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe du monde de football prévu en 2018 en Russie, les Léopards de la RDC affronteront au premier tour des éliminatoires le gagnant de la double confrontation entre les Hirondelles du Burundi et les Pirates des Seychelles.

La Fifa a procédé, le 25 juillet à Saint-Petersbourg en Russie dernier au tirage au sort des nations pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football de 2018 prévue en Russie. L'ancien international camerounais Samuel Eto'o (qui vient de signer à Antalyaspor en Turquie) était parmi ceux qui ont officié le tirage. Et les pays de la zone Afrique savent désormais leur sort pour la suite de ces éliminatoires. On souligne d'emblée que la RDC, exemptée des préliminaires déjà lors de la constitution des chapeaux des éliminatoires, rencontrera au deuxième tour des éliminatoires le vainqueur du match entre les Seychelles et le Burundi au tour préliminaire.

Notons-le, cinquante-trois équipes africaines, hormis le Zimbabwe suspendu, sont désormais en course pour cinq places qualificatives du Mondial russe en 2018. Au départ, les vingt-six pays moins bien placés au classement Fifa de juillet 2015 disputeront le tour préliminaire le 5 octobre (match aller) et le 13 octobre 2015 (match retour). Treize équipes s'extirperont de ce tour préliminaire pour rejoindre les vingt-sept nations exemptées de ce premier tour des élimina-



Les Léopards de la RDC

toires. Les quarante équipes s'opposeront, en novembre, en aller et retour afin que se dégagent les vingt pays qui seront ensuite regroupés en cinq groupes de quatre pays chacun.

Exemptés du tour préliminaire, les Léopards de la République démocratique du Congo devront

au deuxième tour éliminatoire battre le gagnant du match entre les Pirates des Seychelles et les Hirondelles du Burundi pour espérer se retrouver au deuxième tour des éliminatoires contre un adversaire à déterminer plus tard. Et en cas de victoire au deuxième tour, les Léopards de la RDC coa-

chés par le sélectionneur Florent Ibenge feront partie d'un des cinq groupes des éliminatoires où les rencontres s'organiseront en

Ethiopie, Tchad et Sierra Leone, Comores et Lesotho, Djibouti et Swaziland, Erythrée et Botswana, Seychelles et Burundi ; les autres rencontres opposeront le Liberia à la Guinée-Bissau, la République Centrafricaine au Madagascar, l'Île Maurice au Kenya et la Tanzanie au Malawi. Au deuxième tour, il y aura Somalie ou Niger contre Cameroun, Soudan du Sud ou Mauritanie face à la Tunisie, Gambie ou Namibie aux prises avec la Guinée, Sao Tomé ou Ethiopie contre le Congo Brazzaville, Tchad ou Sierra Leone opposé à l'Égypte, Comores ou Lesotho face à au Ghana, Djibouti ou Swaziland se mesurant au Nigeria, Erythrée ou Botswana contre le Mali, Seychelles ou Burundi face à la RDC. Le Liberia ou Guinée-Bissau va défier la Côte d'Ivoire champion d'Afrique en titre, la République Centrafricaine ou Madagascar fera face au Sénégal, Île Maurice ou Kenya contre Cap Vert, Tanzanie ou Malawi jouera contre l'Algérie, le Soudan s'opposera à la Zambie, la Libye face au Rwanda, le Maroc aura pour adversaire la Guinée équatoriale, le Mozambique contre le Gabon, le Bénin opposé au Burkina Faso, le Togo contre l'Ouganda et enfin l'Angola affrontera l'Afrique du Sud.

Martin Engimo



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur financier africain de plus en plus façonné par les technologies avancées

Le 27 juillet 2015 : L'industrie africaine des services financiers connaît une évolution rapide suite au développement de technologies avancées qui alimentent l'innovation et la croissance au sein du secteur. Parvenu à maturité dans la plupart des pays développés, ce secteur présente en Afrique une saturation moins dense qui offre aux nouveaux entrants sur le marché de nombreuses opportunités de défier le statu quo de la conduite traditionnelle des affaires.

Tel est l'avis de Sumesh Rahavendra, vice-président des ventes pour DHL Express en Afrique subsaharienne, qui ajoute : « L'émergence de la classe moyenne et l'abondance des PME en Afrique représentent pour les sociétés de services financiers de précieuses opportunités de proposer tant des services de banque de détail aux particuliers que des services de finance commerciale aux PME. Les PME sont selon nous le moteur de la croissance en Afrique, mais leur développement est souvent entravé par le manque d'accès aux facilités de financement. La classe moyenne africaine connaît l'une des plus rapides croissances du monde et l'on constate une vague de consumérisme pour les biens et services de tous types : alimentaires, électroniques, pharmaceutiques, etc. »

Le rapport The future shape of financial services in Africa 2015 (« L'avenir des services financiers en Afrique 2015 ») établi par PwC décrit le secteur comme un marché sans limites. Il explique que, par rapport aux marchés mondiaux qui présentent des perspectives plus solides pour les services financiers, le risque de perturbation dans le marché des services financiers traditionnels en Afrique a poussé les entreprises à réévaluer leurs stratégies. « Tandis

que la majorité des banques internationales se tournent vers l'e-commerce, un certain nombre de banques en Afrique continuent à partager les informations et à faire leurs affaires sur base de documentation papier », ajoute Rahavendra.

Un rapport d'Accenture intitulé African financial services come of age2, (« Les services financiers d'Afrique parviennent à maturité ») annonce un avenir prometteur pour le secteur bancaire de la région. Il révèle que les réseaux de paiement grand public ont mis des années à être pleinement fonctionnels dans les économies en pleine maturité, alors que de nombreux pays d'Afrique commencent aujourd'hui à adapter leurs infrastructures de paiement traditionnelles aux nouvelles normes internationales.

« Le secteur local de la banque de détail fait de plus en plus appel aux nouvelles technologies telles que les plateformes « Mobile Money ». Un nombre croissant de consommateurs délaisse leurs cartes bancaires et se tournent vers leur téléphone portable pour les transactions bancaires du quotidien. « Outre les solutions d'argent mobile, la majorité des pays africains se sont employés de façon concertée à améliorer leur sécurité transactionnelle en préférant le système de code PIN à la carte magnétique traditionnelle.

« D'un point de vue logistique, même si les documents bancaires représentent toujours d'importants volumes d'expédition au sein de l'Afrique, la disponibilité des nouvelles technologies augmente le besoin en équipements tels que serveurs bancaires, distributeurs automatiques et fournitures dans l'ensemble du continent, et ce, à la mesure du développement des banques dans les nouveaux pays et dans les zones rurales. Nos chaînes d'approvisionnement évoluent en

même temps que les technologies et les besoins, et nous travaillons au plus près de nos clients pour être sûrs de leur offrir les meilleures solutions qui soient.

« Le secteur financier a nourri l'expansion de DHL en Afrique en 1978, lorsque les banques mondiales avaient besoin de faire parvenir leurs documents en Afrique. En pleine maturation, il continue aujourd'hui à façonner notre offre de services sur le continent. En tant qu'unique société de logistique présente sur chacun des pays et territoires de l'Afrique, nous sommes non seulement au premier rang pour constater l'impressionnante croissance du secteur, mais nous avons également la chance de travailler avec certaines des institutions financières les plus importantes et les plus prospères du continent, et de participer à leur croissance », conclut Rahavendra.

Source :

1 PwC : The future shape of financial services in Africa: The Africa financial services journal April 2015

2 Accenture : African financial services come of age

Contact médias
Megan Collinicos
Directrice Publicité et Relations publiques,
Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél. : +27 21 409 3613 Mobile : +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

DHL - Le spécialiste mondial de la logistique
DHL est le leader mondial dans l'industrie de la logistique. La famille de divisions DHL représente un portefeuille inégalé de services logistiques allant de la livraison nationale et internationale de colis au transport international express par route, air et mer pour les chaînes d'approvisionnement des industries. Avec plus de 325 000 employés dans plus de



Sumesh Rahavendra

220 pays et territoires à travers le monde, DHL connecte les personnes et les entreprises d'une façon sûre et fiable en facilitant les flux de commerce au niveau mondial. Ses solutions spécialisées pour les marchés et industries en croissance, notamment l'e-commerce, la technologie, les sciences de la vie et les soins de santé, l'énergie, le secteur automobile et la distribution, son engagement manifeste envers la responsabilité d'entreprise et sa présence inégalée dans les marchés en développement permettent à DHL de se positionner clairement comme « le spécialiste mondial de la logistique ». DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. Ce groupe a généré plus de 56 milliards d'euros de revenus en 2014.

Pour plus d'informations : www.dpdhl.com
Stock d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

MARCHÉS PUBLICS

Le comportement incivique des opérateurs économiques du Pool décrié

Le directeur général des marchés publics Jean Didier Elongo a dénoncé le 24 juillet le comportement des opérateurs économiques du département du Pool qui ont abandonné plusieurs chantiers et refusé d'exécuter d'autres. La série des rencontres avec ces opérateurs «vereux» amorcée par la Dgcmp à Brazzaville, a permis de constater que ceux-ci ont totalement bafoué les procédures de passation et d'attribution des marchés publics.

Selon Jean Didier Elongo, ce constat catastrophique fait actuellement du Pool le plus mauvais élève en matière de procédures. « Nous croyions que c'était le département de la Lékoumou qui était le plus mauvais élève pour ce qui concerne les départements situés au sud du pays, mais ce n'est pas le cas. La situation dans le Pool est pire », s'est-il indigné. Pour lui, le constat est encore plus

amer lorsqu'on se rend compte que ce sont des fils du Pool qui brillent par des comportements inciviques susceptibles de bloquer le développement du département. Sur 13 opérateurs interpellés par la Dgcmp, un seul s'est présenté vendredi dernier. Certains ont promis de présenter au courant de cette semaine. D'autres qui sont en fuite dans le pays et ailleurs devront aussi répondre à l'interpellation.

Les contrôles effectués par la Dgcmp au niveau du conseil départemental du Pool ont concerné les années d'exercice 2012 (année de la municipalisation accélérée dudit département) et 2013. Ceux-ci ont permis de se rendre compte d'importants manquements. Il a été constaté, entre autres, le manque total d'archives allant de la publication à la distribution des marchés dont certains ne se trouvent même pas dans les plans annuels de passation. Par ailleurs, des faux documents ont été délivrés pour permettre aux

opérateurs de percevoir la totalité des fonds sans achever ou exécuter les travaux.

De nombreux chantiers abandonnés et non exécutés

Les inspections de la Dgcmp ont aussi permis de constater le nombre important de chantiers abandonnés et non exécutés par les opérateurs. Pour l'exercice 2012 par exemple il y a l'entreprise Jan services en charge de la construction du poste de santé de Ndouo dans le district de Vinza qui a abandonné le chantier après avoir perçu la totalité des fonds s'élevant à 15 millions. Même chose pour O'mo services qui a abandonné le chantier de construction du poste de santé de Mpika dans la sous-préfecture de Boko après avoir perçu la somme de 10 millions.

Pour le compte de l'exercice 2013, l'opérateur Edo MKMR services, en charge de la fourniture de 2250 tables-bancs pour l'enseignement général, qui a déjà

perçu 99 millions 987.460 FCFA sur 100 millions, n'a livré que 275 tables-bancs. Et Vival Services qui devait fournir 800 tables-bancs pour l'enseignement technique ne les a pas encore livrés bien qu'il a perçu près de la moitié de la somme totale s'élevant à 35 millions 950.400 FCfa.

La délégation de la Dgcmp a saisi l'occasion pour visiter les travaux abandonnés du lycée de Kinkala et ceux du CETF du district de Louingui. Dans ce district, la délégation s'est imprégnée de la situation de la villa du sous-préfet que ce dernier faisait louer à son compte à la société Sipam.

Jean Didier Elongo a déploré le manque total de suivi des travaux par les maîtres d'ouvrage. Un aspect qui, selon lui, favorise aussi le comportement incivique des opérateurs.

Le système politique à l'origine des comportements inciviques des opérateurs économiques du Pool

Interpellé pour s'expliquer, l'unique opérateur qui a répondu présent à l'appel de la DGCMP a jeté la responsabilité sur les autorités politiques qui, selon lui, leur exige des pourcentages sur les sommes reçues pour avoir un marché. A cela s'ajoutent les frais des taxes à payer. Ces sommes réduites ne permettent pas aux opérateurs de faire face à toutes les charges du chantier. Ce qui d'après lui explique l'abandon de certains chantiers. Cette question de pourcentage expliquerait aussi la délivrance par certaines autorités politiques, des faux documents aux opérateurs qui ont pu percevoir la totalité des fonds sans exécuter les travaux.

Une triste réalité qui pour Jean Didier Elongo, ne contribue pas à l'accompagnement du programme de municipalisation accélérée, initié par le président de la République pour moderniser et développer le pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ENVIRONNEMENT

Vers une gestion participative du projet Conkouati-Dimonika

Le Projet Conkouati-Dimonika prévoit la participation des communautés locales et du secteur privé. Objectif : rendre efficace la gestion des aires protégées. L'atelier qui s'est ouvert le 27 juillet à Pointe-Noire devra donc valider le cadre logique de mise en oeuvre de cette politique.

Ouvert en présence de Gaston Mabouana, conseiller administratif et juridique du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, cet atelier regroupe les représentants des administrations publiques concernées, des Ong, du secteur privé et des communautés locales. L'initiative est initié du gouvernement congolais avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Le projet Conkouati-Dimonika, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), s'appuie sur trois piliers essentiels à savoir : la création des aires protégées, le renforcement de la participation des communautés et du secteur privé et la mise en place d'un cadre réglementaire et légal. « Nous souhaitons faire de Conkouati-Dimonika un modèle à travers lequel la République du Congo pourra réfléchir avec ses différents acteurs pour concevoir un modèle de gestion des aires protégées tout en tenant compte de cette nécessité d'implication du secteur privé et de la communauté locale dans la gestion. C'est une approche innovante que nous ambitionnons inclure dans le pays et que nous voulons qu'elle fasse école dans les autres pays », a dit Adamou Bouhari, délégué du directeur de la division Afrique du Programme des Nations unies pour l'environnement.

Selon Gaston Mabouana, ce pro-

jet qui se réalise dans un écosystème particulier et montagneux du Mayombe permettra à son aboutissement de favoriser aux acteurs locaux de s'en approprier afin qu'ils trouvent dans cet espace géographique des possibilités devant répondre à leurs attentes « En effet, la région du Mayombe a été la première à connaître l'exploitation des bois d'œuvre, principale richesse durant la période coloniale. À l'épuisement de cette richesse, les autorités ont pris la décision de trouver des alternatives devant amener à gérer avec rationalité les reliques forestières. Il a été créé la réserve de faune de Conkouati, actuellement érigée en parc national Conkouati-Douli. Puis, la réserve naturelle de Tchimpounga, en vue de la réinsertion des chimpanzés dans la nature. Dans les limites de Conkouati-Douli, l'Ong Help a été la première à initier la récupération des jeunes primates et de les réinsérer en milieu naturel. En intégrant le processus du Complexe transfrontalier du Mayombe, qui compte outre le Congo, l'Angola, la République démocratique du Congo et actuellement le Gabon, les autorités ont pris conscience qu'il était important d'expérimenter un nouveau mode de gestion des ressources naturelles. Ce nouveau mode de gestion, dite gestion participative, sans exclusion vient répondre aux erreurs précédemment constatées », a-t-il renchéri.

À terme, le projet Conkouati-Dimonika vise la gestion de toutes les aires protégées, l'aménagement des concessions forestières de Ntombé et Mont Mbamba, des espaces encore à valoriser tout comme les corridors de migrations de la faune de Kakamoeka.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX/POINTE-NOIRE

Mise en place du premier comité départemental de Sambo

Le président de l'association congolaise de Sambo, Arnaud Ndenguet, a lancé le 25 juillet à Sueco (Pointe-Noire) une campagne de restructuration de la discipline dans les départements. La cérémonie a été patronnée par le directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga.

Cet art martial russe est arrivé au Congo il y a trois ans par l'actuel président de l'association congolaise de sambo, Arnaud Ndenguet du retour de ses études en Russie. Il est également vice-président de la discipline au niveau de la confédération africaine.

La première assemblée générale électorale organisée à cette oc-

tous les pratiquants du sambo main dans la main nous mettrons ensemble les comités dans d'autres départements. C'est pourquoi, je demande aux membres élus d'être fort. C'est un début, je crois qu'ils sont aptes pour pouvoir mener les choses à bien », a commenté Arnaud Ndenguet qui a, par ailleurs, indiqué que le Congo a

« Je suis content parce que mon projet devient une réalité. Je compte sur tous les athlètes et tous les responsables des clubs pour réussir les objectifs fixés. Le but n'est pas seulement de faire connaître le nom du sport mais aussi d'avoir des athlètes aptes de représenter le pays au niveau international. Notre vision c'est de mettre en place une Fédération de Sambo et avoir les athlètes dignes et bien former avec des moyens et matériels nécessaires pour l'évolution de notre art martial dans la ville de Pointe-Noire »

casation à Pointe-Noire a permis d'élire quatre membres au bureau exécutif du Sambo à savoir : Hervé Villard Bidounga au poste de président, Sylla Moussa à la vice-présidence, Lesly Ntouadi au secrétariat général et Gelain Nkouka au poste de trésorier général. Ce bureau est élu pour un mandat de trois ans.

« C'est un pas marqué. Nous sommes très satisfait de ce qui s'est fait et nous n'allons pas nous arrêter à Pointe-Noire. On a beaucoup d'autres objectifs à atteindre, ce qui fait que

des atouts dans cette discipline. En effet, en trois ans d'existence, il a déjà participé à plus de deux fois aux compétitions internationales avec pour les athlètes quatre médailles en coupe d'Afrique. Les Congolais sont encore attendus dans deux mois au Maroc où ils prendront part à la Coupe du monde de sambo.

Dans son mot de circonstance après son élection, Hervé Villard Bidounga a remercié les représentants des cinq clubs de sambo qui lui ont fait confiance : « Je suis content parce que

mon projet devient une réalité. Je compte sur tous les athlètes et tous les responsables des clubs pour réussir les objectifs fixés. Le but n'est pas seulement de faire connaître le nom du sport mais aussi d'avoir des athlètes aptes de représenter le pays au niveau international. Notre vision c'est de mettre en place une Fédération de Sambo et avoir les athlètes dignes et bien former avec des moyens et matériels nécessaires pour l'évolution de notre art martial dans la ville de Pointe-Noire », a-t-il martelé.

Un mot sur le sambo

Le sambo est un art martial et un sport de combat créé en URSS dans les années 1930. Il est un mélange de judo, d'aïkido, de Karaté, de boxe et de la lutte. Suivant le type de sambo pratiqué, l'usage des percussions, pieds-poings peuvent être autorisés au combat sambo en plus de son aspect grappling (sambo sportif) faisant du sambo une catégorie de combat libre, une sorte de MMA Russe. Généralement, l'un des deux combattants parvient en effet à prendre l'avantage sur son adversaire. Le sambo se distingue particulièrement au niveau de ses projections très spectaculaires dites à l'arrachée et également au niveau des clefs de jambe. Parmi les pratiquants célèbres de sambo, il convient de nommer, Oleg Taktarov, Vladimir Poutine, Andrei Arlovski, Serueï Kharitonov.

Charlem Léa Legnoki

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AC Léopards de Dolisie n'a plus droit à l'erreur

Après s'être incliné 0-2 face au Zamalek d'Égypte, l'Athlétic club Léopards de Dolisie a maintenant le regard tourné vers l'objectif 10. C'est le nombre de points qu'il faut atteindre pour prétendre gagner la bataille de la qualification pour le dernier carré de la compétition.

Pour toucher à ce but, les Fauves du Niari doivent faire un carton plein c'est-à-dire, gagner tous les matches de la manche retour. Un défi difficile mais pas insurmontable au football. Les Léopards de Dolisie ont compliqué leur équation le 26 juillet en concédant en Égypte leur deuxième défaite dans la phase de poules de la 12e édition de la Coupe africaine de la confédération. Ils accusent désormais huit points de retard sur le club égyptien, lequel a réalisé un carton en alignant trois victoires en autant de match. Le représentant congolais est aussi distancé de cinq longues unités par les Sud-africains d'Orlando Pirates, lesquels ont réalisé la bonne opération en Tunisie en s'imposant face au Club sportif Sfaxien sur un score d'un but à zéro, plaçant les deux vainqueurs sur la voie royale. La position qu'occupent Zamalek et Orlando Pirates, accentue la pression sur les épaules des hommes de Rémy Ayayos Ikounga. Ils ont été obligés à sortir juste après leur défaite et celle de Sfax, les caulettes pour



L'AC Léopards doit faire un carton plein au retour (Photo Adiac)

évaluer leur chance de survivre dans la compétition. Effectivement, leurs espoirs de qualification ne sont pas définitivement enterrés. Mais le destin des Léopards de Dolisie dépend beaucoup plus des résultats d'Orlando Pirates, le Zamalek étant à un point de la qualification. Le représentant congolais doit dépenser autant d'énergie pour gagner les trois prochains matches dont deux à domicile et un à l'extérieur face à Orlando Pirates. Il doit en même temps prier à ce que le compteur du club sud-africain soit bloqué à moins de 10. L'avenir des vert et blanc sera déterminé par le match du 9 août au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie. Le match de la 4e journée contre le club égyptien est la rencontre au cours de laquelle, les Léopards doivent forcer la décision. Ils doivent l'emporter pour empêcher au Zamalek de

fêter déjà sa qualification. Lors de la troisième journée, les poulains de Lamine Ndiaye n'ont pourtant pas souffert. Mais deux petits détails les ont obligés à succomber pour la cinquième fois en autant de déplacement en Égypte. Bassin Morsi a ouvert le score dès la 2e minute puis Ayman Hefni a renforcé la victoire du Zamalek en transformant à la 36e minute le penalty provoqué par Hermann Nkodia. Les Congolais ont ensuite tout donné pour refaire leur retard. Ils ont fait le jeu pendant que le Zamalek se contentait du réalisme. Le 9 août le Zamalek va se produire au stade de Dolisie pour la deuxième fois. En 2013, les Léopards lui avaient imposé une défaite d'un score d'un but à zéro. L'obligation de rééditer la même performance s'impose à eux.

James Golden Eloué

FÉCOFOOT

Les dirigeants de clubs exigent le renouvellement des instances

Quelques responsables de formations sportives affiliées à la Fédération congolaise de football (Fecofoot) ont exprimé le souhait de voir la structure être renouvelée pour sortir le football congolais du chaos, au plan national, selon eux.

« (...) Considérant la situation chaotique qui prévaut et la nécessité de sauver notre organisation (...) nous (dirigeants de clubs et délégués) exigeons la convocation d'une assemblée générale extraordinaire en

vue du renouvellement des instances en application des articles 10, 23 et 31 des statuts », a déclaré le président du club TP Caïman, Matthieu Mougno, lors d'une conférence de presse tenue récemment à Brazzaville pour restituer les conclusions de leur conclave tenue le 24 juillet à Pointe-Noire.

Ces responsables de clubs ont, par ailleurs, exigé la levée immédiate et sans condition des sanctions que la Fecofoot a prononcées à l'encontre de cer-

tains membres de la structure. « Ces sanctions sont abusives et arbitraires », à en croire le président de TP Caïman qui a aussi adressé une motion de censure au bureau exécutif de la structure en charge du football national au nom des clubs en souhaitant le changement des instances de la Fecofoot.

Lors de la série des questions-réponses, Matthieu Mougno n'a pas dévoilé les clubs qui ont pris part à la réunion ayant débouché sur l'élaboration de cette déclaration. Il s'est contenté de souligner que les choses se font de manière organisée, plusieurs clubs sont pour le renouvellement des instances de la Fecofoot. Seulement, la présence de Tongo FC, Patronage, Etoile du Congo et de TP Caïman suffisait pour comprendre que ceux-ci font partie des dissidents. Selon le président de TP Caïman, le moment viendra où les autres clubs seront dévoilés. Pour l'heure, ils attendent la suite qui sera donnée à leurs exigences.

Rominiq Nerplat Makaya



Les responsables de clubs expliquant leurs motivations / crédit photo Adiac

ÉLIMINATOIRES-COUCHE DU MONDE 2018

Sao Tomé ou Éthiopie ? Le Congo attend son adversaire

La Fédération internationale de football association (FIFA) a procédé le 25 juillet à Saint-Petersbourg au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Exemptés du tour préliminaire en raison de son bon classement, les Diables rouges attendront le vainqueur du match opposant le Sao-Tomé à l'Éthiopie pour engager, dès novembre, leur campagne pour la Russie.

53 sélections africaines vont négocier les cinq places réservées au continent en trois étapes. Les 26 pays les moins bien placés au classement FIFA de juillet 2015 rentrent en compétition dès le 5 octobre pour l'aller et le 13 octobre pour le retour, selon le programme dévoilé par la FIFA. La Somalie affronte le Niger pendant que le Soudan du Sud reçoit la Mauritanie. La Gambie affronte la Namibie, le Sao Tomé défie l'Éthiopie et le Tchad sera aux prises à la Sierra Leone. Les Comores affrontent le Lesotho, le Djibou-



Les Diables rouges (Photo Adiac)

ti se mesure avec Swaziland, l'Érythrée sera face au Botswana, les Seychelles face au Burundi, le Liberia contre Guinée-Bissau, la Centrafrique contre Madagascar. L'île Maurice en découvrira avec le Kenya et la Tanzanie contre le Malawi.

Les treize vainqueurs rejoindront les 27 autres nations dont le Congo qui sont exceptées du tour préliminaire. Le vainqueur Somalie - Niger en découvrira avec le Cameroun. Celui du Soudan du Sud - Mauritanie affronte la Tunisie. Le gagnant Gambie- Namibie recevra la Guinée. Celui de Sao Tomé- Éthiopie défilera le Congo. Entre le Tchad ou la Sierra Leone, l'un d'eux aura fort à faire avec l'Égypte pendant que le Ghana sera reçu par le gagnant Comores-Lesotho. Le Nigeria tombe sur le vainqueur Djibouti - Swaziland. L'Érythrée ou le Botswana aura sur son chemin le Mali. Le vainqueur de Seychelles - Burundi croisera la RDC pendant que celui du Liberia - Guinée-Bissau défilera les champions d'Afrique, la Côte d'Ivoire. Le Sénégal sera favori face au vainqueur Centrafrique- Madagascar. L'île Maurice ou le Kenya rencontrera le Cap Vert pendant que le vainqueur Tanzanie- Malawi s'expliquera avec l'Algérie. Soudan - Zambie, Libye- Rwanda, Maroc- Guinée équatoriale, Mozambique - Gabon, Bénin- Burkina Faso, Togo- Ouganda et Angola - Afrique du Sud sont des rencontres qui opposent les équipes les mieux classées entre elles. À l'issue de cette série de matches aller/retour, vingt sélections seront qualifiées pour le dernier tour décisif. Elles seront réparties dans cinq groupes de quatre équipes. Les premiers de chaque groupe disputeront la phase finale du Mondial russe.

J.G.E.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 2 et National)

Nancy fait match nul avec Strasbourg (1-1). Aucun Congolais au coup d'envoi, puisque Samba, Badila, Maouassa et Mabella étaient remplaçants. Et seul Christ-Emmanuel Maouassa s'est levé du banc à la 84e.

Remplaçant au coup d'envoi du match entre Brest et Guingamp (2-2 score final), Kévin Koubemba est entré à la 78e minute, alors que le score était acquis. Une accélération remarquée sur son premier ballon et une frappe en pivot captée par le gardien guingampais à la 86e.

Fréjus-Saint-Raphaël et Amine Linganzi, qui a signé son contrat vendredi, prennent l'eau face à l'AC Ajaccio (1-4). Titulaire, l'ancien Stéphanois a été remplacé à la 55e alors que les Corses menaient 2-0.

Camille Delourme